

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la DORDOGNE

---

Budget supplémentaire 2017

Compte administratif.  
Exercice 2016.

---

L'exercice 2016 est marqué par le recul de notre capacité d'autofinancement pour la deuxième année consécutive. S'il est regrettable, ce résultat était prévisible et attendu. En effet, compte tenu de l'augmentation continue de nos dépenses d'action sociale et de la raréfaction de nos ressources, nous avons bâti, dès les orientations budgétaires 2016, une prospective financière nous permettant de maintenir une politique ambitieuse pour le département tout en faisant face à ces contraintes. Les objectifs de la prospective de référence sont tenus : le département assume toute ses compétences sociales et maintient un haut niveau de prestations en termes de développement économique, de culture et de sport, de tourisme ou encore de développement durable.

Financièrement, le Département parvient à dégager des marges de manœuvre supérieures à celles anticipées dans la prospective de référence. Notre gestion mêlant ambition, prudence et rigueur porte ses fruits. C'est ainsi que l'on constate que le taux de réalisation de nos dépenses de fonctionnement est en légère baisse alors que celui de nos recettes est en hausse.

Le compte administratif 2016 présente les caractéristiques principales suivantes :

- ✓ une masse salariale, hors assistants familiaux, en baisse de 0,8%. Cette évolution est une première dans l'histoire de la collectivité et marque les effets de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences mise en place au Département,

- ✓ un rythme toujours soutenu d'augmentation des dépenses sociales (+4,2%) qui concerne non seulement le versement des allocations RSA (+8,6%) mais aussi l'aide sociale à l'enfance (+9,9%). Au total, les dépenses du secteur social ont augmenté de 8,6 M€ entre 2015 et 2016,
- ✓ des dépenses d'investissement (69,8 M€ en 2016 pour 84,2 M€ en 2015) et des recettes d'investissement (18,3 M€ en 2016 pour 38,1 M€ en 2015) en baisse significative du fait de l'achèvement du chantier de Lascaux 4. Le Département a en outre tenu ses engagements à l'égard des communes et des tiers en section d'investissement. Ainsi en 2016, 25,2 M€ de subventions d'équipement ont été versées,
- ✓ l'absence de dynamisme des recettes de fonctionnement (+0,7%) malgré la hausse de la fiscalité sur le foncier bâti (+4,5%) décidée en 2016,
- ✓ une capacité de désendettement qui demeure maîtrisée (8,8 années).

Compte tenu de ces éléments, la collectivité parvient à dégager un excédent de clôture de près de 9M€.

Ainsi, les résultats 2016 traduisent à la fois les problèmes structurels auxquels est confronté le Conseil départemental de la Dordogne (hausse soutenue des dépenses et raréfaction des ressources) mais aussi sa capacité à se réformer pour faire face à ses engagements et développer son territoire.

	DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
INVESTISSEMENT	<b>Dépenses réelles hors dette</b>	<b>69.776.837,17</b>	<b>Recettes réelles hors emprunt</b>	<b>18.190.871,33</b>
	Subventions d'équipement versées	25.150.212,85	Subventions et dotations	17.698.449,33
	Etudes (Immobilisations incorporelles)	1.181.265,89	Autres recettes	492.422,00
	Acquisitions (Immobilisations corporelles)	2.109.541,66		
	Travaux (Immobilisations en cours)	40.863.050,64		
	Avances (Immobilisations financières)	116.448,70		
	Opérations pour comptes de tiers	264.515,47		
	Divers	91.801,96		
	<b>Dettes - Remboursement d'emprunt</b>	<b>35.682.872,75</b>	<b>Emprunt</b>	<b>39.500.000,00</b>
	Amortissements des emprunts souscrits	35.682.872,75	Emprunt nouveau	39.500.000,00
Remboursements temporaires		Remboursements temporaires		
Refinancement de la dette		Refinancement de la dette		
Divers		Divers		
<b>Sous-total dépenses réelles</b>	<b>105.459.709,92</b>	<b>Sous-total recettes réelles</b>	<b>57.690.871,33</b>	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>33.859.639,17</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>38.711.742,95</b>	
		Amortissements	36.904.786,90	
		Divers ordre	1.806.956,05	
<b>Total dépenses</b>	<b>139.319.349,09</b>	<b>Total recettes hors excédent capitalisé</b>	<b>96.402.614,28</b>	
Résultat de l'exercice antérieur reporté	5.581.765,25	Excédent de fonctionnement capitalisé	22.713.949,50	
Restes à réaliser en dépenses	21.329.357,73	Restes à réaliser en recettes	7.338.274,10	
		Financement de la section d'investissement	39.775.634,19	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>166.230.472,07</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>166.230.472,07</b>	
FONCTIONNEMENT	<b>Dépenses réelles</b>	<b>398.496.499,26</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>448.800.993,47</b>
	Interventions sociales (dont assistants familiaux)	214.892.063,62	Imposition directe	128.242.353,00
	Personnel (hors assistants familiaux)	86.162.585,76	Autres impôts et taxes	162.479.996,93
	Subventions et participations (hors aide sociale)	22.372.027,06	Dotations et participations	147.178.433,87
	Charges financières (hors ligne de trésorerie)	8.399.846,50	Aides sociales (hors dotations)	5.576.110,75
	Fonctionnement du SDIS	17.404.048,00	Divers	5.324.098,92
	Collèges	5.366.780,40		
	Transports scolaires	18.137.666,57		
	Voirie	8.080.112,76		
	Autres charges de fonctionnement	17.681.368,59		
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>37.192.109,55</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>32.340.005,77</b>
	Dotations aux amortissements	36.904.786,90		
	Divers ordre	287.322,65		
	Financement de la section d'investissement	39.775.634,19	Excédent de fonctionnement n - 1 reporté	3.298.449,27
Excédent de clôture 2016	8.975.205,51			
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>484.439.448,51</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>484.439.448,51</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650.669.920,58</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650.669.920,58</b>	

## 1 - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS

Le compte administratif 2016 dégage un excédent disponible de 8.975.205,51 €. Il était de 3.298.449,27 € au titre de 2015.

### 1.1 - SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DE L'EXERCICE 2016

Mouvements réels + mouvements d'ordre.

(en €)	Mandats émis	Titres émis	Solde des résultats de l'année	Reprise des résultats antérieurs	Résultats du solde
Investissement	139.319.349,09	119.116.563,78	<b>-20.202.785,31</b>	-5.581.765,25	<b>-25.784.550,56</b>
Fonctionnement	435.688.608,81	481.140.999,24	<b>+45.452.390,43</b>	+3.298.449,27	<b>+48.750.839,70</b>
<b>TOTAL du Budget</b>	<b>+575.007.957,90</b>	<b>+ 600.257.563,02</b>	<b>+25.249.605,12</b>	<b>-2.283.315,98</b>	<b>+22.966.289,14</b>

### 1.2 - RÉSULTAT APRÈS INTÉGRATION DES REPORTS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Rappel solde d'exécution	Dépenses reportées	Recettes reportées	Solde	Excédent
<b>+22.966.289,14 €</b>	21.329.357,73 €	7.338.274,10 €	<b>- 13.991.083,63 €</b>	<b>+8.975.205,51 €</b>

L'excédent après l'intégration des résultats de l'exercice antérieur (année 2015) et la prise en compte des dépenses et des recettes reportées s'élève donc à 8.975.205,51 €.

### 1.3 - MISE EN ÉVIDENCE DES TAUX D'EXÉCUTION (en mouvements réels en €)

En prévisions et réalisations hors reprise des résultats antérieurs et excédent de fonctionnement capitalisé et après neutralisation des crédits liés aux opérations afférentes à l'option de tirage de ligne de trésorerie, la synthèse des comptes se présente comme suit :

DÉPENSES	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% réalisation	Rappel 2015
Investissement	132.074.991,95 €	105.459.709,92 €	79,85%	81,61%
Fonctionnement	403.848.909,07 €	398.496.499,26 €	98,67%	98,96%
<b>TOTAL</b>	<b>535.923.901,02 €</b>	<b>503 956.209,18 €</b>	<b>94,04%</b>	<b>94,23%</b>

RECETTES	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% réalisation	Rappel 2015
Investissement	67.376.158,50 €	57.690.871,33 €	85,63%	88,18%
Fonctionnement	448.117.109,00 €	448.800.993,47 €	100,15%	99,89%
<b>TOTAL</b>	<b>515.493.267,50 €</b>	<b>506.491.864,80 €</b>	<b>98,25%</b>	<b>97,95%</b>

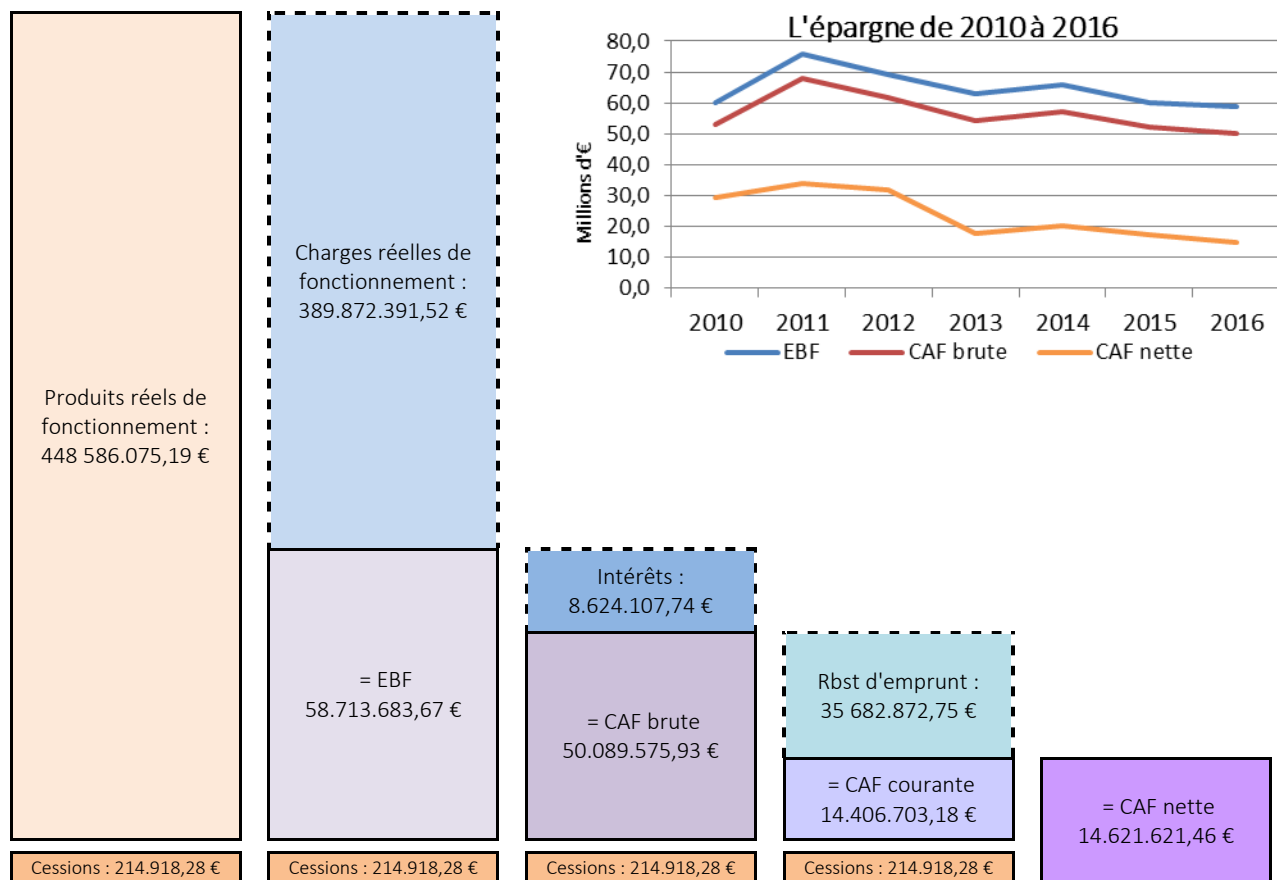
Les dépenses d'investissement non réalisées et reportées en 2017 sont de 21.329.357,73 € ce qui représente 16,15 % des crédits votés. Les recettes d'investissement non réalisées et reportées en 2017 sont de 7.338.274,10 €, soit 10,89 % des crédits votés.

Les recettes de fonctionnement 2016 s'élèvent à 448.800.993,47 € contre 445.653.637,91 € en 2015, soit un taux de réalisation de 100,15 % en augmentation de 0,26% par rapport à 2015.

## 2 - LA SITUATION FINANCIÈRE FIN 2016 : PRINCIPAUX INDICATEURS

### 2.1 - LA FORMATION DES ÉPARGNES

#### 2.1.1 - L'épargne brute



Pour la deuxième année consécutive, l'épargne brute connaît une diminution de 3,6% (-9,3% en 2015). Ce résultat est la conséquence de l'effet ciseau né de la forte croissance des dépenses d'action sociale et de la raréfaction des ressources.

	pour mémoire 2010	2015	2016	Evolution 2015 -2016
Recettes fonctionnement	406.149.304,87 €	445.653.637,91 €	448.800.993,47 €	+ 0,71%
Produits des cessions	1.098.735,00 €	2.059.561,00 €	214.918,28 €	- 89,56%
Dépenses fonctionnement	352.256.412,69 €	391.656.160,87 €	398.496.499,26 €	+ 1,75%
Épargne brute	52.794.157,18 €	51.937.916,04 €	50.089.575,93 €	- 3,56%

Entre 2015 et 2016, les recettes de fonctionnement ont très légèrement augmenté (+0,71 %). Ainsi, la hausse de la fiscalité de 4,5% intervenue en 2016, n'engendre qu'une stabilisation de nos recettes.

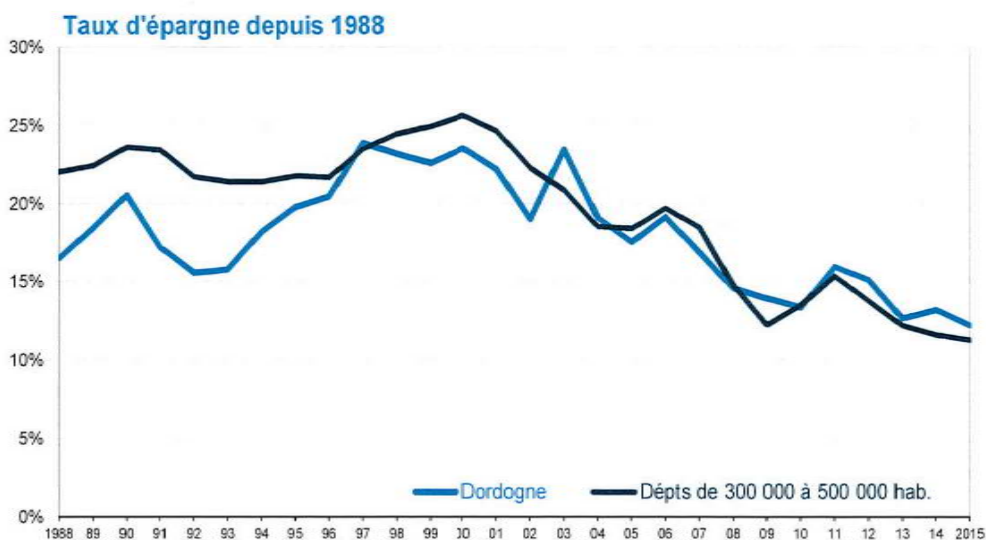
Les dépenses de fonctionnement de l'exercice affichent une augmentation de 1,75 % en progression par rapport à l'année précédente (+1,43%).

Il en résulte une baisse significative de notre capacité d'autofinancement (-1,85 M€).

Les efforts de gestion significatifs réalisés par la collectivité permettent cependant de limiter la baisse de l'épargne brute :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes de fonctionnement)	13,00%	15,83%	14,22%	12,57%	12,89%	11,65%	11,16%

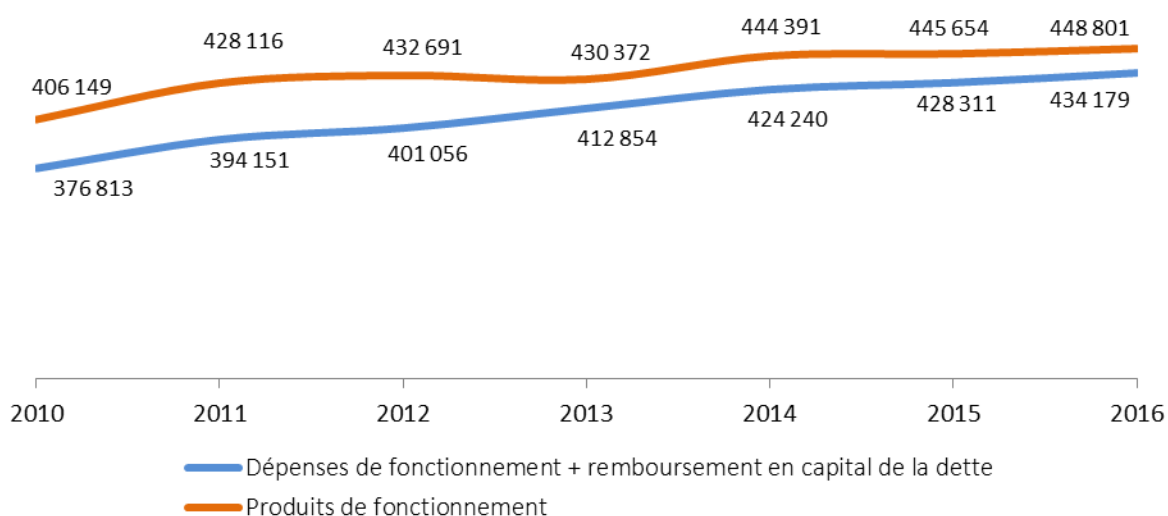
Selon la DGFIP, le taux moyen d'épargne brute des Départements s'établissait à 10,3% en 2014 (les données 2015 ne sont pas encore connues). Il est probable que la Dordogne conserve un 2016 un taux d'épargne brute supérieur à la moyenne des Départements comme en atteste une étude comparative de la Banque Postale :



### 2.1.2 - L'épargne nette

L'épargne nette est de 14,6 M€, elle était de 17,3 M€ en 2015, soit une diminution de 15,7 %.

### La marge nette d'autofinancement (en milliers d'€)





Ce graphique met en évidence le tassement de nos recettes de fonctionnement et le dynamisme des dépenses malgré les importants efforts de gestion entrepris.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'épargne nette (épargne nette / recettes de fonctionnement)	7,22%	7,93%	7,31%	4,07%	4,53%	3,89%	3,26%

La hausse de la fiscalité, la renégociation de notre dette et nos économies de fonctionnement permettent de limiter l'effet ciseau. Cependant, l'impact sur nos épargnes, conforme à notre prospective financière, est significatif.

## 2 . 2 - ELEMENTS DE BILAN

### **2.2.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS**

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé inscrite dans les comptes du Département s'établit au 31 décembre 2016 à 3 277 M€ en augmentation de 32 M€ par rapport à 2015. Ce montant comprend les actifs non amortissables (terrains, réseaux et installations de voirie, collections et œuvres d'art...) et les biens acquis avant 2000.

A compter de 2000, conformément à l'instruction M52, les biens sont amortissables. Pour ces derniers, les valeurs inscrites au bilan sont les suivantes :

ELEMENTS DU BILAN - EXERCICE 2016				
designation des ensembles	valeur d'acquisition	cumul amortissement	valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice	Amortissement de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>350 147 485,40</b>	<b>148 437 670,16</b>	<b>176 342 523,95</b>	<b>25 367 291,29</b>
ETUDES - 2031	82 188,00		39 204,00	42 984,00
ANNONCES - 2033	56 090,00		36 490,00	19 600,00
SUBVENTION - 204	348 508 234,44	148 173 505,16	175 519 010,86	24 815 718,42
LOGICIEL - 205	1 500 972,96	264 165,00	747 819,09	488 988,87
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>291 862 001,80</b>	<b>62 565 948,06</b>	<b>217 758 558,13</b>	<b>11 537 495,61</b>
bâtiments administratif - 21311	32 489 819,78	6 573 278,78	24 670 874,09	1 245 666,91
bâtiments scolaires - 21312	100 913 083,31	27 925 148,23	68 950 152,12	4 037 782,96
bâtiments sociaux - 21313	8 775 419,92	3 283 033,17	5 107 448,59	384 938,16
bâtiments sportifs - 21314	33 706 341,26	7 407 197,74	24 952 375,29	1 346 768,23
LASCAUX 4 - 21314	54 026 449,83	0,00	54 026 449,83	0,00
autres bâtiments publics - 21318	18 888 138,93	3 311 218,05	14 893 193,48	683 727,40
installations bâtiments publics - 21351	33 311,35	24 293,00	5 686,50	3 331,85
installations générales 21352	834 954,51	0,00	793 207,51	41 747,00
bâtiments scolaires - 217312	4 876 377,58	1 273 901,41	3 400 880,07	201 596,10
bâtiments sportifs - 217314	192 016,09	115 300,05	67 414,17	9 301,87
Matériel de téléphonie - 2185	26 329,11	8 197,00	12 865,90	5 266,21
PYLONE (téléphonie mobile) - 2188	4 306 494,20	2 032 338,00	2 058 834,20	215 322,00
haut débit - 2188	10 051 589,88	1 507 565,00	8 041 436,88	502 588,00
matériel - 2188	4 781 763,32	2 317 319,00	1 775 642,11	688 802,21
agencements, plantations - 2121	7 439 869,06	2 101 846,00	4 619 355,07	718 667,99
autres agencements - 2128	5 465 243,65	3 095 321,00	1 829 004,67	540 917,98
autres agencement - 2128	1 973,40	1 182,00	594,40	197,00
matériel et outillage - 2157	1 582 968,42	706 282,63	669 054,46	207 631,33
matériel de transport - 2182	107 869,50	59 692,00	26 601,80	21 575,70
matériel informatique scolaire - 21831	872 299,98	120 258,00	695 506,22	56 535,76
autre matériel informatique - 21838	1 458 777,36	301 758,00	743 142,44	413 876,92
matériel et mobilier scolaires - 21841	799 344,27	324 580,00	332 215,97	142 548,30
autres matériels et mobilier - 21848	231 567,09	76 239,00	86 622,36	68 705,73
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 295 029,09</b>	<b>0,00</b>	<b>16 295 029,09</b>	<b>0,00</b>
bâtiments administratifs - 231311	76 243,31		76 243,31	
bâtiments scolaires - 231312	3 959 051,45		3 959 051,45	
bâtimensts sociaux - 231313	741 842,59		741 842,59	
bâtiments culturels et sportifs - 231314	621 194,23		621 194,23	
Réseaux de voirie -23151	10 896 697,51		10 896 697,51	
<b>TOTAL</b>	<b>658 304 516,29</b>	<b>211 003 618,22</b>	<b>410 396 111,17</b>	<b>36 904 786,90</b>

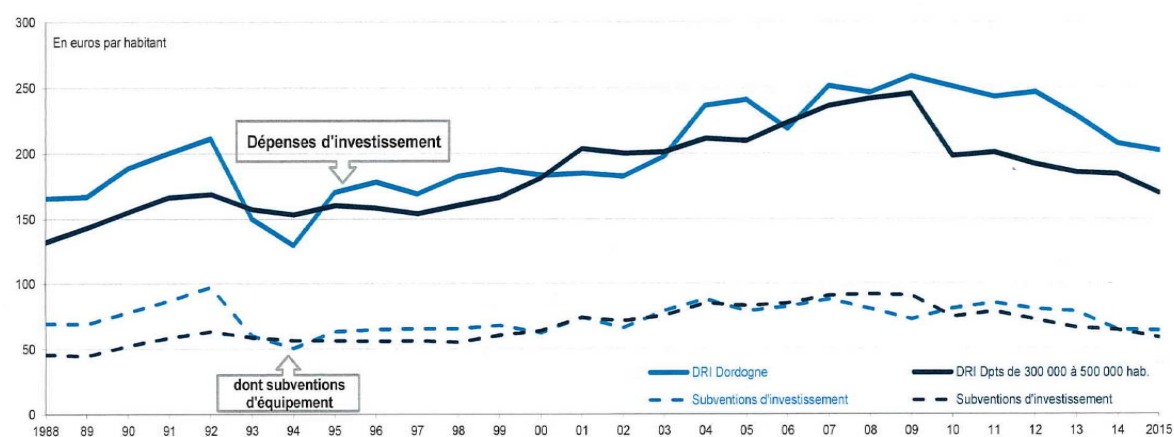
Les subventions d'investissements (175,5 M€) et les bâtiments (192,6 M€) représentent la majorité des biens amortis. On note l'intégration de Lascaux 4 pour 54 M€.

## 2.2.2 - L'ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE

(en Milliers €)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Encours au 01/01	399.861	413.133	424.463	427.476	431.883	435.228
Remboursement en capital	34.228	33.570	36.987	38.093	36.655	35.683
Emprunts nouveaux	47.500	44.900	40.000	42.500	40.000	39.500
Encours au 31/12	413.133	424.463	427.476	431.883	435.228	439.045

L'encours de dette au 31 décembre 2016 est en hausse de 0,88% et s'établit à 1.060 €/habitant, soit un niveau très supérieur à celui de la strate.

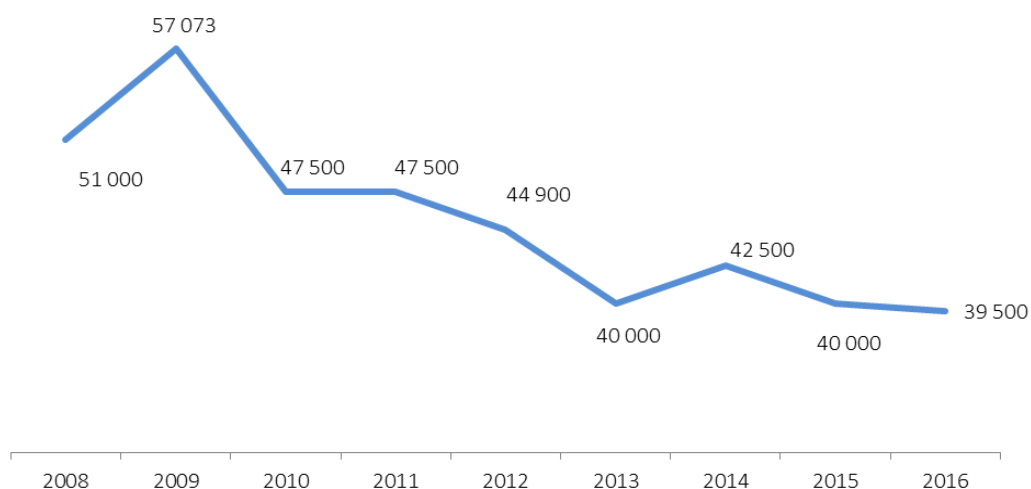
Cela s'explique par un niveau d'investissement très supérieur à la moyenne, notamment depuis 2008. Cet effort a permis la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages et ainsi le développement de l'attractivité du territoire tout en apportant un soutien nécessaire à l'économie locale. Ce choix économique fort nous a permis d'investir 263 € de plus par habitant entre 2009 et 2015 que les départements comparables, soit 109,4 M€ de plus (source : la Banque Postale).



	Dordogne				Dépts de 300 000 à 500 000 hab.			
	1988	1996	2004	2015	1988	1996	2004	2015
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>								
En millions d'euros	64	69	95	84	132	158	211	170
En euros par hab	166	178	237	202	46	56	85	58
dont subventions d'équipement en €/hab	69	65	88	64	38	37	53	35
dont subventions aux communes et EPCI	36	48	63	40				
Subventions d'équipement en % des DI hors dette	41,9%	36,4%	37,1%	31,5%	34,5%	35,2%	40,1%	34,4%
		96/88	04/96	15/04		96/88	04/96	15/04
Évolution moyenne annuelle		+1,0%	+4,0%	-1,0%		+2,5%	+4,2%	-1,6%
<b>Dépenses d'investissement cumulées</b>								
Sur la période 2009-2015								
Sur la période 1988-2015								
		Dordogne				Dépts de 300 000 à 500 000 hab.		
Sur la période 2009-2015		1 621 euros/hab.		+19%		1 358 euros/hab.		
Sur la période 1988-2015		5 429 euros/hab.		+11%		4 897 euros/hab.		

Le Conseil départemental a emprunté pour un total de 39,5 M€ en 2016.

## Mobilisation des emprunts (en milliers d'€)



Par ailleurs, au cours de l'exercice 2016, le Conseil départemental a réalisé une importante opération de reprofilage de l'encours de dette portant sur 98,6 M€, soit 23% de l'encours de dette. Avant cette opération, la durée de vie résiduelle de l'encours, qui mesure la durée restant avant l'extinction de chaque emprunt pondéré par le capital restant dû correspondant, s'établissait à 8 années et demi. Cet indicateur met en évidence l'exigence du profil de notre dette avant son réaménagement : un montant élevé à rembourser sur une courte durée. A titre de comparaison, la moyenne constatée dans les autres départements se situe à 13 années.

L'opération de reprofilage a eu pour objectifs :

- le maintien d'une capacité de désendettement de l'ordre de 10 années,
- la sécurisation à long terme d'une partie de l'encours en profitant de l'extrême faiblesse des taux,
- le lissage du profil d'extinction de la dette qui connaît de fortes variations les années de remboursement des emprunts obligataires (2023, 2024 et 2025 notamment),
- la recherche de marges de manœuvre par la diminution des remboursements annuels en capital.

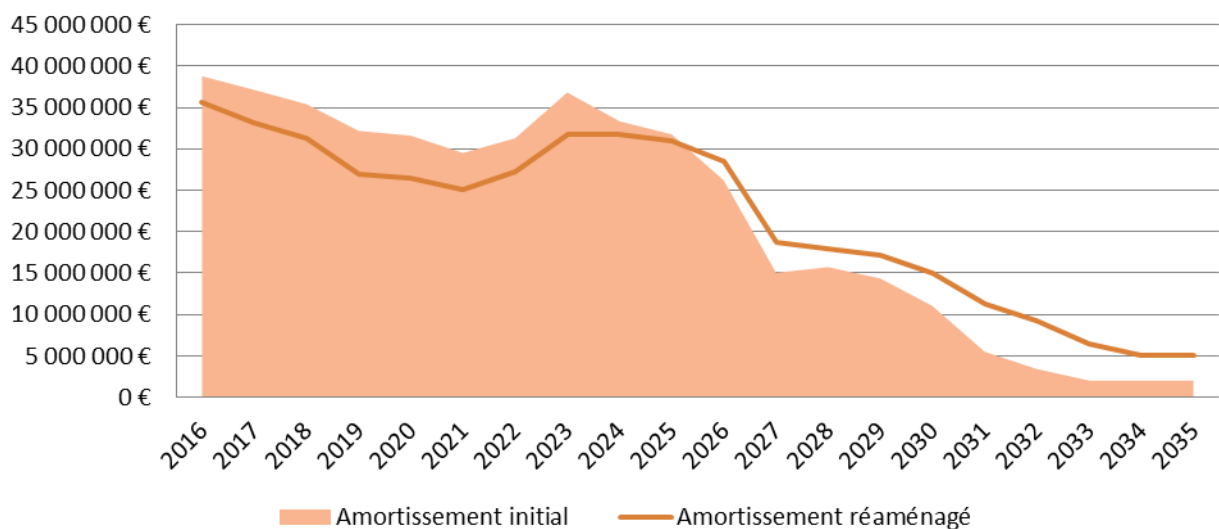
Il s'agissait ainsi de mieux concilier performance et soutenabilité tout en ayant un profil de dette plus étalé.

Après réaménagement, la durée de vie résiduelle s'établit à 12 années et 7 mois proche de la moyenne des départements : en étalant la dette nous l'avons rendue plus soutenable et donc plus conforme à la capacité de remboursement du Département de la Dordogne.

Le risque de taux est également fortement diminué avec une part de taux fixe désormais supérieure à la moyenne des départements. Cette situation nous donne l'opportunité de bénéficier d'éventuels taux variables compétitifs lors des prochaines consultations.

Enfin, cette opération a permis de lisser le profil de l'extinction de la dette qui présentait un pic sur la période 2023 – 2025 du fait des remboursements « in fine » des emprunts obligataires :

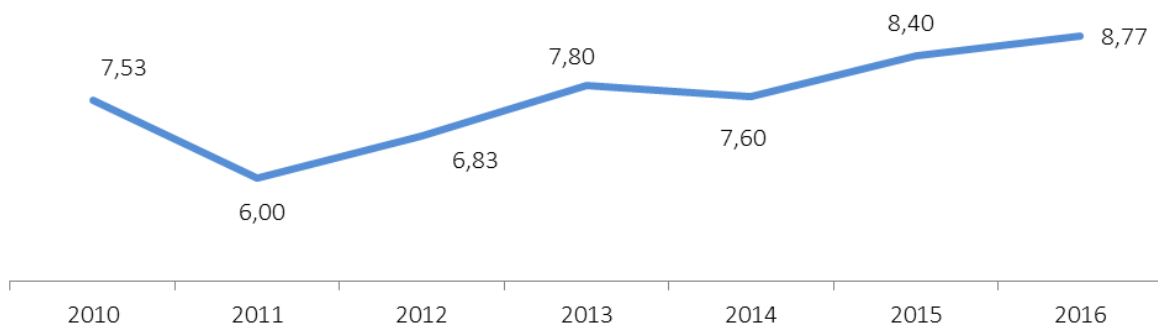
### Flux de remboursement



### 2.2.3 - L'ENDETTEMENT FIN 2016

En fin d'exercice 2016, le capital de la dette restant dû est de 439 M€ et l'amortissement a été de 35,7 M€ contre 36,7 M€ en 2015. Le délai de désendettement (Encours de dette / Epargne brute) est de 8,77 ans, ce qui nous maintient loin de la zone de vigilance qui se situe autour de 12 ans.

### Évolution de la capacité de désendettement (en années d'épargne)

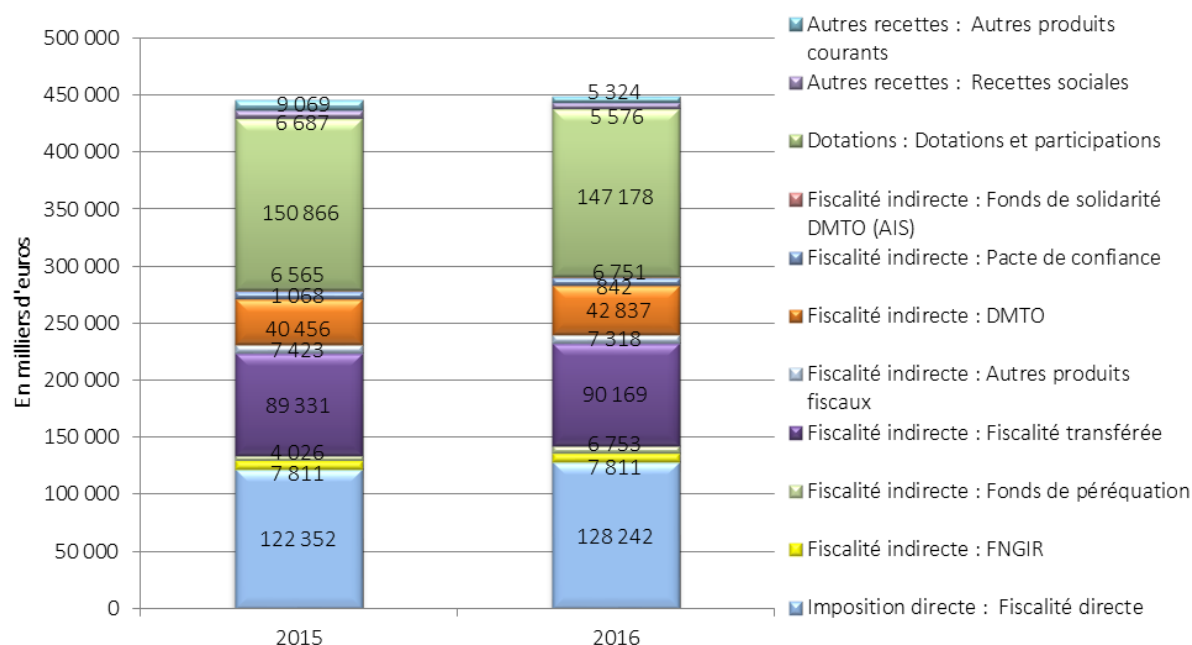


## 3 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 3.1 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 448,8 M€. Elles augmentent légèrement de 0,7 % par rapport à l'exercice 2015 soit en valeur de 3,1 M€.

Évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement 2015/2016



#### **3.1.1 - La Fiscalité Directe : 128.242.353 € en 2016 contre 122.352.106 € en 2015**

La fiscalité directe est composée de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

#### **La Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)**

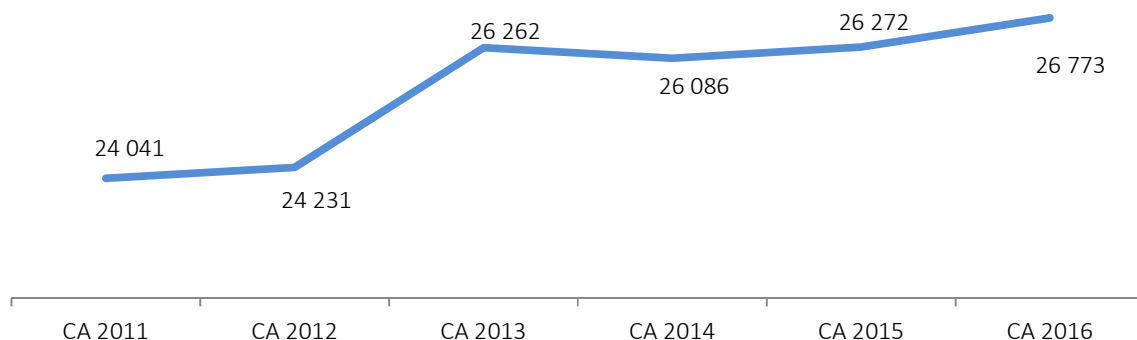
En 2016, l'Assemblée départementale a voté une augmentation du taux du foncier bâti de 4,5% portant ainsi le taux appliqué de 23,45 % à 24,5%.

Ainsi, le produit de la TFB (rôles complémentaires inclus) a été de 100.672.625 € contre 95.355.945 € en 2015. Les bases ont évolué de 1,11% dont 1 % de revalorisation prévue par la Loi de finances et 0,11% d'évolution physique. En 2015, l'évolution physique des bases avait été de 1,73 %.

## La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

En 2016, le montant de la CVAE s'établit à 26.773.362 € en augmentation de 1,91 % par rapport à 2015.

### Évolution de la CVAE depuis 2011 (en milliers d'€)



On constate l'absence totale de dynamisme de cette ressource depuis 2013 alors même qu'elle devait compenser la suppression de la taxe professionnelle.

## L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)

L'IFER s'est élevée à 796.366 € en 2016 contre 724.563 € en 2015 (+ 9,91%).

### 3.1.2 - La Fiscalité Indirecte

La fiscalité indirecte est le premier poste de ressources du Département. Elle s'élève au total à 162.479.996,93 € en 2016 contre 156.679.347,36 € en 2015 soit une hausse de 3,7% principalement expliquée par la croissance des droits de mutation et du fonds de péréquation associé (+5,1 M€). Ce constat met en évidence l'extrême volatilité des ressources sur lesquelles s'appuie le financement des départements.

### La Fiscalité Transférée

La fiscalité transférée comprend la Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE) et la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances (TSCA).

Cette fiscalité est versée en compensation :

- des pertes de ressources liées à la réforme de la fiscalité directe,
- des dépenses mises à la charge des Départements par l'État : Revenu Minimum d'Insertion - RMI / RSA socle et RSA majoré (ex Allocation Parent Isolé - API), Transfert acte II de la décentralisation dont personnels techniciens, ouvriers et de service - TOS, agents de la Direction Départementale de l'Équipement - DDE, transfert des routes nationales et transferts divers (fonds sociaux, forfait externat...).

- du prélèvement opéré antérieurement sur la DGF du Département pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Elle s'élève en 2016 à 90.168.665,14 € contre 89.330.857,77 € en 2015 soit globalement une progression faible de 0,94 %, (837.807,37 € en valeur).

#### ÉVOLUTION DES COMPENSATIONS DE L'ÉTAT ENTRE 2015 ET 2016

Objet	Montant 2015	Montant 2016	% évolution
<b>Compensation RSA (TICPE)</b>	<b>33.124.574,10 €</b>	<b>33.124.574,10 €</b>	Figée
dont RSA socle (TICPE)	28.810.283,00 €	28.810.283,00 €	Figée
dont RSA majoré (TICPE)	4.314.291,10 €	4.314.291,10 €	Figée
<b>Transfert acte II décentralisation TSCA et TICPE (total)</b>	<b>24.605.130,90 €</b>	<b>25.560.741,75 €</b>	<b>+ 3,88%</b>
dont TSCA	19.489.233,39 €	20.387.988,46 €	+ 4,61%
dont TICPE	5.115.897,51 €	5.172.753,29 €	+ 1,11%
<b>SDIS TSCA</b>	<b>8.412.117,70 €</b>	<b>8.757.698,28 €</b>	<b>+ 4,11%</b>
<b>Fiscalité directe réforme (TSCA)</b>	<b>23.189.035,07 €</b>	<b>22.725.651,01 €</b>	<b>- 2,00%</b>
<b>TOTAL FISCALITE TRANSFEREE</b>	<b>89.330.857,77 €</b>	<b>90.168.665,14 €</b>	<b>+ 0,94%</b>

La fiscalité transférée représente 20,09 % des recettes de fonctionnement.

#### Les recettes issues des accords Ayrault pour le financement des AIS

Ces recettes ont pris la forme :

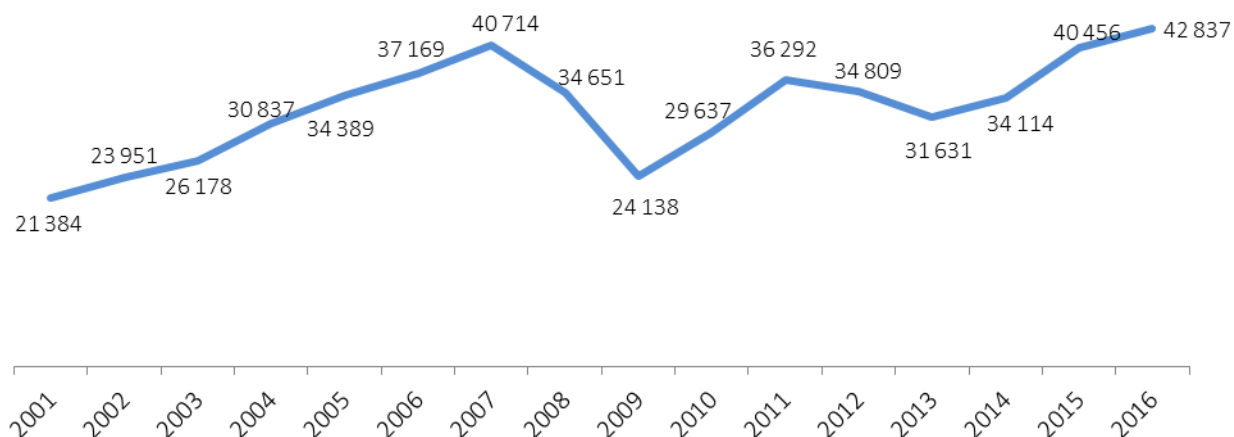
- du reversement des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties jusqu'alors perçus par l'État pour un montant de 6.750.650 €,
- et du versement d'une part complémentaire du fonds de péréquation de droits de mutation pour un montant de 841.689 €.
- de la fraction des DMTO résultant de l'augmentation du taux (près de 7 M€).

#### Les Droits de Mutation

L'exercice 2016 est marqué par le retour du dynamisme des droits de mutation. Au total, en 2016, les droits de mutation se sont élevés à 42.837.114,27 €, soit une augmentation de 5,88 % par rapport à 2015 (40.456.122,59 €).



## Évolution des droits de mutation (en milliers d'€)



### Les Fonds de Péréquation (en €)

	CA 2015	CA 2016	% évolution
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	7.810.909,00	7.810.909,00	0,00 %
Fonds de péréquation des D.M.T.O.	2.548.317,00	5.282.347,00	+ 107,29 %
Fonds de péréquation de la CVAE	1.478.008,00	1.470.385,00	- 0,52 %
<b>TOTAL</b>	<b>11.837.234,00</b>	<b>14.563.641,00</b>	<b>+ 23,03 %</b>

On note le fort dynamisme du fonds de péréquation des DMTO. Ce fonds est alimenté par 2 prélèvements :

- un premier prélèvement sur « stock » lié au niveau des DMTO du département relativement à la moyenne de l'ensemble des départements,
- un second prélèvement sur « flux » prenant en compte la dynamique de progression des recettes de DMTO d'un département.

Sont bénéficiaires des ressources du fonds tous les départements dont le potentiel financier par habitant est inférieur à la moyenne de l'ensemble des départements.

Les ressources du fonds de péréquation des DMTO des départements se sont élevées à 575 M€ en 2016, en forte croissance par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau de ressources élevé s'explique par la reprise du marché de l'immobilier constatée en 2016.

### La taxe d'aménagement

En 2016, la taxe d'aménagement a rapporté un produit de 2.145.607,45 € contre 2.307.847,12 € en 2015 soit une diminution de -7,03 %.

Il est à noter que le taux appliqué par le Conseil départemental de la Dordogne (1%) est l'un des plus bas de France.

### La taxe sur l'électricité

Le produit de la taxe sur l'électricité est de 4.978.103,72 € en 2016 contre 4.938.571,34 € en 2015 soit une augmentation de 0,8 %. Cette taxe est basée sur les volumes consommés et non sur les factures acquittées.

### La taxe additionnelle à la taxe de séjour

Le produit de la taxe additionnelle à la taxe de séjour est en augmentation de 10,41% en 2016 (194.526,35€ en 2016 contre 176.184,54 € en 2015).

### 3.1.3 - Les Dotations et Participations

Les dotations sont récapitulées dans le tableau ci-dessous avec en rappel les montants perçus en 2015 :

#### Évolution des dotations et participations entre 2015 et 2016

	CA 2015	CA 2016	Évolution en %	Évolution en valeur
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	10.071.744,00 €	10.071.744,00 €	0,00%	0,00 €
Dotation Globale de Fonctionnement	99.779.323,00 €	94 089.183,00 €	- 5,70%	- 5.690.140,00 €
Dotation Générale de Décentralisation	5.075.680,00 €	5.075.680,00 €	0,00%	0,00 €
Dotation pour compensation des exonérations	4.702.203,00 €	4.451.692,00 €	- 5,33%	- 250.511,00 €
Compensation pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie	19.692.759,58 €	22.435.217,62 €	+ 13,93%	+ 2.742.458,04 €
Dotation versée au titre de la prestation de compensation du handicap	3.382.494,83 €	3.350.929,23 €	- 0,93%	- 31.565,60 €
Fonds européens	1.006.907,34 €	95.749,23 €	- 90,49%	- 911.158,11 €
Fonds de Modernisation Départemental pour l'Insertion	2.155.765,00 €	2.357.467,00 €	+ 9,36%	+ 201.702,00 €
Autres dotations et participations	4.999.300,05 €	5.250.771,79 €	+ 5,03%	+ 251.471,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>150.866.176,80 €</b>	<b>147.178.433,87 €</b>	<b>- 2,44%</b>	<b>- 3.687.742,93 €</b>

Les dotations et participations qui représentent 32,79 % des recettes de fonctionnement sont en diminution de -2,44% soit - 3.687.742,93 € en valeur et cela, malgré l'apparition de recettes nouvelles venant compenser les charges nées de la mise en œuvre de la loi ASV. A périmètre constant, la perte de ressources est d'environ à 6,3 M€, montant supérieur à celui de la baisse des dotations de l'Etat.

✓ la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) est figée au montant perçu en 2014, à savoir 10.071.744 €.

✓ la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'un montant de 94.089.183 € diminue de 5,7% pour la deuxième année consécutive.

✓ la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) ne progresse plus désormais, son montant est de 5.075.680 €.

✓ les allocations compensatrices sont en baisse en 2016 de 5,3%. Ces allocations constituent l'une des variables d'ajustement dans le plan de redressement des finances publiques.

✓ la compensation pour l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) s'est élevée à 22.435.217,62 € en 2016. Cette recette est constituée classiquement de l'acompte 2016 pour 18.021.000 € et du solde des droits pour l'année 2015 soit 2.263.971,05 € ; à ceci viennent s'ajouter une recette de 270.246,57 € au titre des services à domicile et l'impact de la mise en œuvre de la loi sur le vieillissement pour 1.880.000 €. Ainsi le fonds APA en compensation des dépenses 2015 a été de 19.706.971 € pour un montant d'allocations net de 48.975.867 € soit un taux de couverture de 40 % (le taux de prise en charge au niveau national a été de 32 %).

✓ la dotation versée au titre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour 3.350.929,23 € est composée de l'acompte 2016 pour 3.151.000 € et de la régularisation 2015 pour 199.929,23 €. Les dépenses nettes d'un montant de 7.709.741,96 € ont été couvertes à hauteur de 44 % (concours définitif de 3.394.929,23 €). Au niveau national, le taux de couverture a été de 33 %.

✓ les fonds européens pour 95.749,23 € sont en net recul par rapport à 2015 (- 90,49%).

✓ le FMDI d'un montant de 2.357.467 € se décompose en trois parts : compensation pour 833.136 €, péréquation pour 535.432 €, insertion pour 988.899 €. A noter le nombre important de Contrats Initiative-Emploi (CIE) et Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) qui a été de 555 en 2016. Ce volume de contrats est représentatif de la performance de notre action résolument tournée vers l'emploi pour les bénéficiaires de RSA dans le dispositif global de nos actions d'insertion.

✓ les autres dotations et participations concernent principalement la participation des communes et intercommunalités au transport scolaire, la participation famille à la restauration scolaire, la nouvelle mesure dite conférence des financeurs et la participation de l'État au financement des emplois d'avenir. Elles sont en augmentation de 5% pour un produit de 5.250.771,79 € en 2016.

### **3.1.4 - Autres recettes de fonctionnement**

Les autres recettes se décomposent de la manière suivante :

	CA 2015	CA 2016	% évolution
Recettes du social	6.686.879,00 €	5.576.110,75 €	- 16,61%
Produits des cessions	2.059.561,00 €	214.918,28 €	- 89,56%
Remboursement sur rémunération du personnel	2.225.897,97 €	2.360.545,62 €	+ 6,05%
Produits des services du domaine et ventes directes	1.178.977,60 €	1.150.804,73 €	- 2,39%
Produits exceptionnels divers	799.386,25 €	800.132,63 €	+ 0,09%
Recouvrement sur Sécurité Sociale et organismes mutualistes	360.223,16 €	288.537,77 €	- 19,90%
Revenus des immeubles	361.583,89 €	394.246,82 €	+ 9,03%
Autres produits	83.498,88 €	114.913,07 €	+ 37,62%
Redevance exploitation de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal	2.000.000,00 €	0,00	Non significatif
<b>TOTAL</b>	<b>15.756.007,75 €</b>	<b>10.900.209,67 €</b>	<b>- 30,82%</b>

Ces diverses recettes diminuent de -30,82% pour deux motifs principalement :

✓ en 2015, le département avait encaissé la redevance d'exploitation de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal pour 2.000.000 €,

✓ en 2016, le produit des cessions accuse une diminution de -89,56% soit en -1.844.642,72 € en valeur.

## 3.2 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

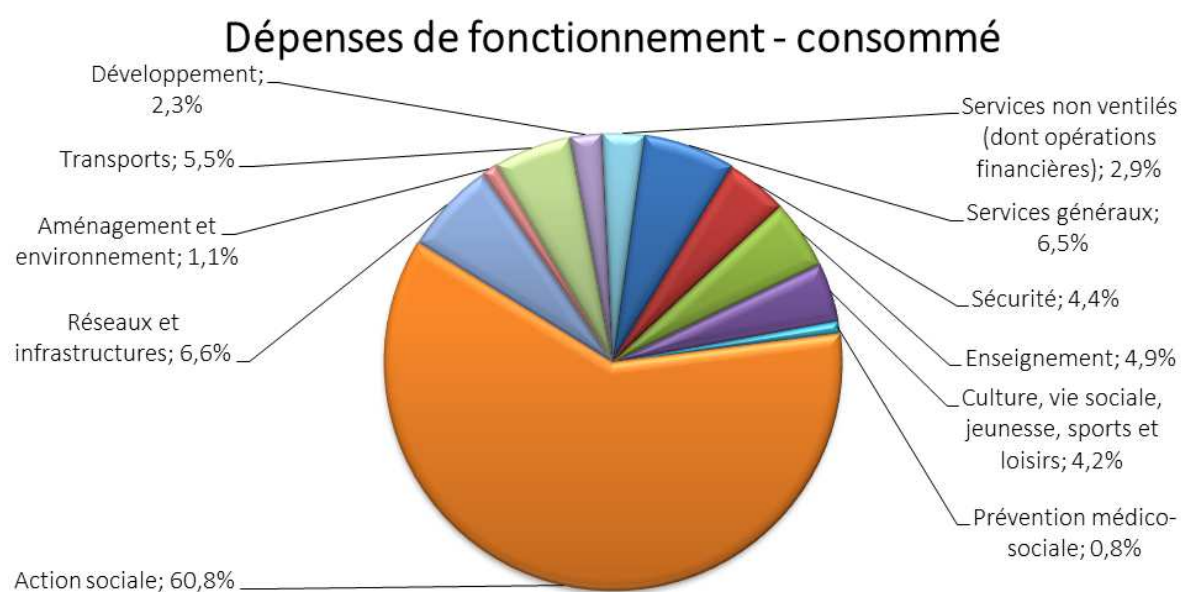
Les dépenses de fonctionnement sont de 398.496.499,26 € en 2016 pour une prévision budgétaire de 403.848.909,07 €.

Le taux de réalisation est de 98,67 % contre 98,96 % en 2015. Le taux d'évolution des dépenses de gestion entre 2015 et 2016 est contenu à 1,73 %, ce qui témoigne des efforts de gestion entrepris : les dépenses de personnel (hors assistants familiaux) sont en baisse (-0,8%), tout comme les subventions et participations (-1,5%) et les dépenses de voiries (-5,3%). Hormis les dépenses sociales en forte hausse (+4,2%), seules les dépenses relatives aux transports scolaires (+2,4%) et aux collèges (+2,5%) sont en augmentation. Les frais financiers sont stables.

### 3.2.1 - Analyse par politiques publiques

Le budget du département étant voté par fonction, il est possible de mener une analyse des dépenses par politique publique.

L'action sociale est de très loin le premier poste de dépense du Conseil départemental. Avec 242,2 M€ cette politique publique représente 60,8 % des dépenses de la collectivité. La maîtrise de ce poste de dépenses est donc déterminante pour préserver notre autofinancement.



Le tableau ci-dessous permet de mesurer en valeur les crédits non réalisés par rapport aux inscriptions de crédits :

Libellé	Montants réalisés en €	% par fonction	Montants votés en €	% d'exécution
Services généraux	25.833.901,71	6,48%	27.090.743,30	95,36%
Sécurité	17.407.048,00	4,37%	17.407.048,00	100,00%
Enseignement	19.557.253,33	4,91%	19.803.549,00	98,76%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	16.602.901,51	4,17%	16.950.139,00	97,95%
Prévention médico-sociale	3.378.276,62	0,85%	3.624.750,00	93,20%
Action sociale	242.181.574,84	60,77%	243.074.701,50	99,63%
Réseaux et infrastructures	26.217.204,17	6,58%	26.827.566,00	97,72%
Aménagement et environnement	4.576.016,89	1,15%	4.832.250,00	94,70%
Transports	21.862.109,77	5,49%	21.919.010,00	99,74%
Développement	8.987.977,94	2,26%	9.424.413,00	95,37%
Services non ventilés (dont opérations financières)	11.892.234,48	2,98%	12.747.585,00	93,29%
Dépenses imprévues	0,00	0,00%	147.154,27	0,00%
<b>Total</b>	<b>398.496.499,26</b>	<b>100,00%</b>	<b>403.848.909,07</b>	<b>98,67%</b>

### 3.2.2 - Analyse rétrospective

L'analyse rétrospective permet l'étude des évolutions des différents postes de dépenses et de recettes.

En euros	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Evolution 2015 / 2016
<b>PERSONNEL</b>	<b>80.320.013</b>	<b>82.456.540</b>	<b>85.084.870</b>	<b>86.398.962</b>	<b>86.845.483</b>	<b>86.162.586</b>	<b>- 0,79%</b>
Personnel hors transfert DDE et TOS	57.910.788	59.531.045	61.885.230	62.869.676	62.274.823	61.508.780	- 1,23%
Personnel transféré DDE	10.917.863	11.085.902	11.166.782	11.502.463	11.701.550	11.751.697	+ 0,43%
Personnel transféré TOS	11.491.362	11.839.593	12.098.917	12.492.449	12.869.110	12.902.109	+ 0,26%
<b>DÉPENSES SOCIALES (hors services communs et personnel)</b>	<b>182.783.420</b>	<b>186.874.392</b>	<b>192.369.283</b>	<b>199.803.945</b>	<b>206.271.402</b>	<b>214.892.064</b>	<b>+ 4,18%</b>
Famille enfance (dont salaires assistantes maternelles)	35.368.680	36.471.948	37.539.807	38.557.738	41.650.622	45.777.080	+ 9,91%
Personnes handicapées	42.451.320	42.272.218	43.065.298	44.773.738	41.939.912	42.803.340	+ 2,06%
Allocations PCH	8.385.655	7.950.034	7.927.651	7.816.820	7.849.051	7.910.185	+ 0,78%
Autres personnes handicapées	34.065.664	34.322.184	35.137.647	36.956.918	34.090.860	34.893.155	+ 2,35%
Personnes âgées	57.525.539	59.311.055	59.982.633	60.482.041	62.718.729	63.606.505	+ 1,42%
Allocations APA	46.778.362	48.304.359	48.798.256	49.381.859	50.189.990	48.783.028	- 2,80%
Autres personnes âgées	10.747.177	11.006.695	11.184.377	11.100.183	12.528.739	14.823.477	+ 18,32%
RMI / RSA	44.182.241	45.788.242	48.686.562	52.950.071	57.189.955	59.812.759	+ 4,59%
Allocations RMI / RSA	37.888.737	39.570.543	41.845.317	47.104.725	51.995.200	56.475.122	+ 8,62%
Autres RMI / RSA	6.293.504	6.217.699	6.841.244	5.845.345	5.194.756	3.337.637	- 35,75%
Autres dépenses sociales	3.255.640	3.030.930	3.094.984	3.040.356	2.772.184	2.892.378	+ 4,34%
<b>AUTRES</b>	<b>96.819.292</b>	<b>98.154.955</b>	<b>98.413.143</b>	<b>99.944.529</b>	<b>98.539.276</b>	<b>97.441.850</b>	<b>- 1,11%</b>
Subventions et participations	22.381.011	22.562.431	22.933.754	22.028.382	22.714.289	22.372.027	- 1,51%
Fonctionnement du SDIS	16.076.000	17.004.000	17.324.280	17.663.716	17.663.716	17.404.048	- 1,47%
Transports scolaires	16.850.483	17.452.301	17.511.705	18.132.137	17.714.344	18.137.667	+ 2,39%
Collèges	5.101.274	5.155.105	5.495.125	5.282.822	5.235.889	5.366.780	+ 2,50%
Voirie	8.783.332	9.032.095	8.787.297	8.795.870	8.538.824	8.080.113	- 5,37%
Frais financiers (hors ligne de trésorerie)	8.335.157	8.376.606	8.434.921	8.636.593	8.397.902	8.399.847	+ 0,02%
Autres	19.292.035	18.572.417	17.926.062	19.405.009	18.274.313	17.681.369	- 3,24%
<b>TOTAL</b>	<b>359.922.725</b>	<b>367.485.888</b>	<b>375.867.296</b>	<b>386.147.436</b>	<b>391.656.161</b>	<b>398.496.499</b>	<b>+ 1,75%</b>

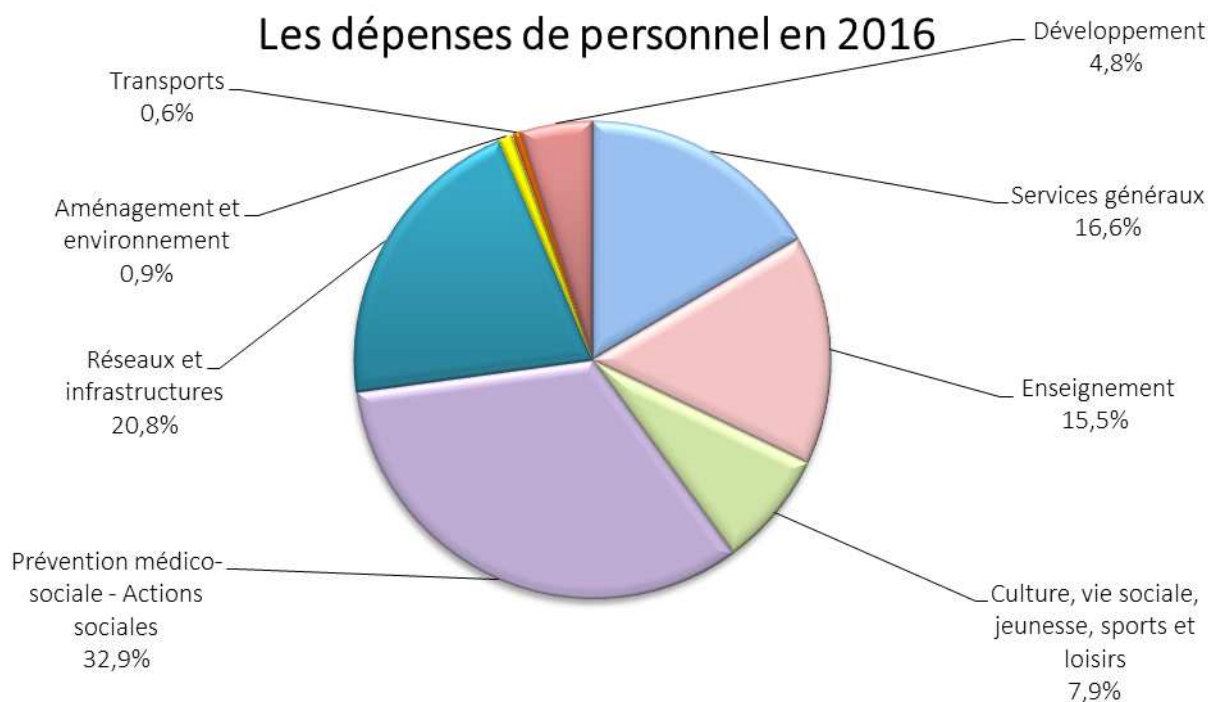
#### Les dépenses de personnel (hors assistants familiaux)

Les dépenses de personnel (hors assistants familiaux) d'un montant de 86.162.585,76 € représentent 22,16 % des dépenses de fonctionnement. Elles ont diminué de - 0,79 %.

Cette performance est le résultat d'une gestion rigoureuse et de la stabilisation de nos effectifs :

- par une analyse anticipée des mouvements de personnels dans le cadre de la GPEEC,
- par des procédures de recrutements sur postes vacants ciblées sur les secteurs prioritaires et par redéploiements,
- par une gestion optimale des remplacements tout en priorisant le maintien et le retour à l'emploi,
- par l'impact de l'effet NORIA qui contribue à financer le GVT positif.

Les dépenses de personnel peuvent être ventilées par politique publique de la manière suivante :



Le personnel dédié au social représente 32,9% de la masse salariale, celui affecté aux routes 20,8% et celui dédié à l'enseignement 15,5%, soit un total de 69,2% (68,7% en 2015) pour les trois principales compétences obligatoires du Département.

### Les interventions sociales

Le budget des interventions sociales a augmenté de 4,2 % (206.271.402 € en 2015 à 214.892.064 € en 2016).



Les taux d'évolution sont variables selon les secteurs :

### Aide sociale à l'enfance (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Total ASE</b>	<b>35,95</b>	<b>35,92</b>	<b>35,25</b>	<b>36,46</b>	<b>37,53</b>	<b>38,54</b>	<b>41,64</b>	<b>45,76</b>
Hébergement	18,14	17,26	16,57	17,19	17,97	17,81	20,75	23,8
Assistants Familiaux	11,35	12,08	12,08	12,49	12,69	13,59	13,98	14,7
Autres	6,46	6,58	6,61	6,79	6,86	7,14	6,91	7,26

Comme en 2015 (+8%), l'aide sociale à l'enfance a connu une très forte augmentation en 2016 (+9,9%). C'est le secteur de l'hébergement (+14,7%) qui explique cette forte croissance du fait d'une augmentation du nombre d'enfants pris en charge.

L'année 2016 aura été marquée par la progression constante du nombre d'enfants confiés à l'ASE. Ainsi, ce sont 3 857 enfants qui ont été pris en charge :

- 889 enfants ont été confiés à l'ASE ;
- 2 283 enfants bénéficient de prestations à domicile ;
- 685 enfants sont suivis sous forme d'aides financières.

Les enfants confiés à l'ASE sont pour 58% d'entre eux placés auprès d'assistants familiaux et 35% en MECS. Les enfants de Dordogne occupent 54% des places en MECS. Pour rappel, le coût moyen de prise en charge par enfant s'établit à 60.000 € par an.

### L'aide sociale aux personnes handicapées (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Personnes handicap</b>	<b>37,94</b>	<b>39,71</b>	<b>41,37</b>	<b>42,16</b>	<b>43</b>	<b>44,73</b>	<b>41,93</b>	<b>42,8</b>
Allocations dont :	9,64	10,75	11,56	11,07	10,94	10,62	10,52	10,39
Allocation Compensatri	3,75	3,34	3,17	3,12	3,02	2,81	2,67	2,48
Prestation de Compensa	5,89	7,41	8,39	7,95	7,93	7,82	7,85	7,91
+ de 20 ans	5,63	6,86	7,74	7,18	7,18	7,07	7,16	7,27
- de 20 ans	0,26	0,55	0,64	0,77	0,75	0,75	0,69	0,64
Hébergement	26,93	27,59	29,29	29	29,86	31,3	28,62	29,52
Autres	1,36	1,37	1,53	2,09	2,19	2,8	2,79	2,89

Après une année 2015 marquée par une forte diminution de l'aide aux personnes handicapées (-6,3% notamment du fait de la mise en œuvre d'une procédure de consolidation des dépenses et des recettes en matière d'hébergement), ces dépenses repartent à la hausse (+2,1%). Cette évolution est principalement expliquée par la croissance des frais d'hébergement (+3,1%).

### L'aide sociale aux personnes âgées (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Personnes âgées</b>	<b>56,27</b>	<b>57,38</b>	<b>57,51</b>	<b>59,26</b>	<b>59,99</b>	<b>60,47</b>	<b>62,69</b>	<b>63,5</b>
dont APA	45,98	47,51	46,78	48,31	48,82	49,39	50,2	48,79
APA à domicile	29,44	29,98	28,58	29,73	29,67	29,24	29,77	28,04
APA en établissemen	16,54	17,53	18,2	18,58	19,15	20,15	20,43	20,75
Aide à domicile	0,16	0,14	0,12	0,11	0,13	0,13	0,11	0,1
Hébergement	9,85	9,49	10,38	10,59	10,76	10,6	12	13,56
Autres (CLIC...)	0,28	0,24	0,23	0,25	0,27	0,35	0,38	1,05

L'aide aux personnes âgées est en augmentation de 1,3%. En effet, la diminution de l'APA à domicile est plus que compensée par l'augmentation des frais d'hébergement.

### Les dépenses d'insertion (en M€)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>RMI/RSA</b>	<b>36,86</b>	<b>41,65</b>	<b>43,61</b>	<b>45,25</b>	<b>47,61</b>	<b>52,52</b>	<b>57,35</b>	<b>60,52</b>
Allocations	30,94	35,93	38	39,62	41,94	47,2	52,1	56,6
Dont RSA majoré	2,92	6,2	6,36	6,03	6,1	6,39	7,22	7,67
Soutien à l'emploi	5,92	5,72	5,61	5,63	5,67	5,31	5,25	3,92
Dont Contrats aidés	0,85	1,09	0,98	0,72	0,72	0,66	0,75	0,74
emental d'Insertion (FDI)	4,37	4,02	4,23	4,2	4,11	4,08	3,22	1,27
Dont FSE	0,7	0,61	0,4	0,71	0,84	0,57	1,28	1,91

L'évolution des allocations de RSA pose question quant à la pérennité du financement de ces charges. Ainsi, entre 2013 et 2016, le total des allocations versées a augmenté de 35% (soit une augmentation de 14,7 M€).

### La Contribution du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Pour 2016, la contribution au SDIS a été de 17,4 M€ en baisse 1,5 % (pour la deuxième année consécutive) conformément aux orientations définies par l'Assemblée départementale. Cette contribution départementale intègre le loyer pour le Bail Emphytéotique Administratif (BEA) d'un montant de 352.500 €.

### Les Transports scolaires

A hauteur de 18,1 M€, ce poste de dépense est en augmentation de 2,4% par rapport à 2015 (17,7 M€).

### Les Collèges

Ce poste de dépenses est en augmentation de 2,5% par rapport à 2015. Le montant des dépenses de fonctionnement se porte à 5,4 M€.

## La Voirie

Les crédits réalisés en 2016 soit 8,1 M€ sont en diminution de 5,4% par rapport à 2015 (8,539 M€).

### Les Subventions et Participations de fonctionnement (hors secteur social)

Les subventions (16.885.666,98 €) et participations de fonctionnement (5.486.360,08 €) représentent un montant total de 22,4 M€ soit 5,6% des dépenses de fonctionnement. Les arbitrages rendus lors des conférences budgétaires ont permis de maîtriser l'évolution de ces dépenses (- 1,5% entre 2015 et 2016).

### Les charges d'intérêts

Les charges d'intérêts se sont élevées à 8.399.846,50 € à un niveau sensiblement équivalent à celui de 2015 (+0,02%). Ce statu quo s'explique notamment par des Intérêts Courants Non Echus négatifs (-255 K€). En 2016, les intérêts de la dette représentent 8.624.107,74 € en hausse de 7,02 % par rapport à 2015. Cette évolution est notamment liée à l'opération de reprofilage de la dette.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Intérêts de la dette	7.858.888,57 €	7.799.683,36 €	8.847.793,98 €	8.464.300,04 €	8.058.357,59 €	8.624.107,74 €
Recettes de fonctionnement	428.115.815,50 €	432.690.983,15 €	430.371.750,39 €	444.391.123,11 €	445.653.314,91 €	448.800.993,47 €
<b>Intérêts / Recettes de fonctionnement réelles</b>	<b>1,84%</b>	<b>1,80%</b>	<b>2,06%</b>	<b>1,90%</b>	<b>1,81%</b>	<b>1,92%</b>

Le ratio entre les intérêts de la dette et les recettes réelles de fonctionnement met en évidence la maîtrise des intérêts. Cela s'explique par une gestion responsable de la dette (absence de prêt structuré).

L'opération de réaménagement de la dette a été l'occasion de sécuriser la dette en diminuant le risque de taux. La part de taux fixe est ainsi passée de 45 à 61% tout en maintenant un taux moyen très compétitif :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux moyen de dette	2,29%	1,98%	2,08%	1,98%	1,87%	1,95%

Pour information, le taux moyen des départements est de 2,45% en 2016 (source : Finance Active).

Enfin, 83.800,34 € sont liés à l'utilisation de la ligne de trésorerie.

### Les autres dépenses

En 2016, elles mobilisent 4,4% des dépenses de fonctionnement (17,7 M€). Après neutralisation de l'impact du reversement au fonds de péréquation des DMTO d'un montant de 2.902.735 €, reversement prévu dans le cadre du financement des AIS, issu des accords Ayrault, ces dépenses sont ramenées en 2016 à 14,8 M€ contre 15,7 M€ en 2015. Le recul de la part de ces dépenses amorcé en 2011 se poursuit.

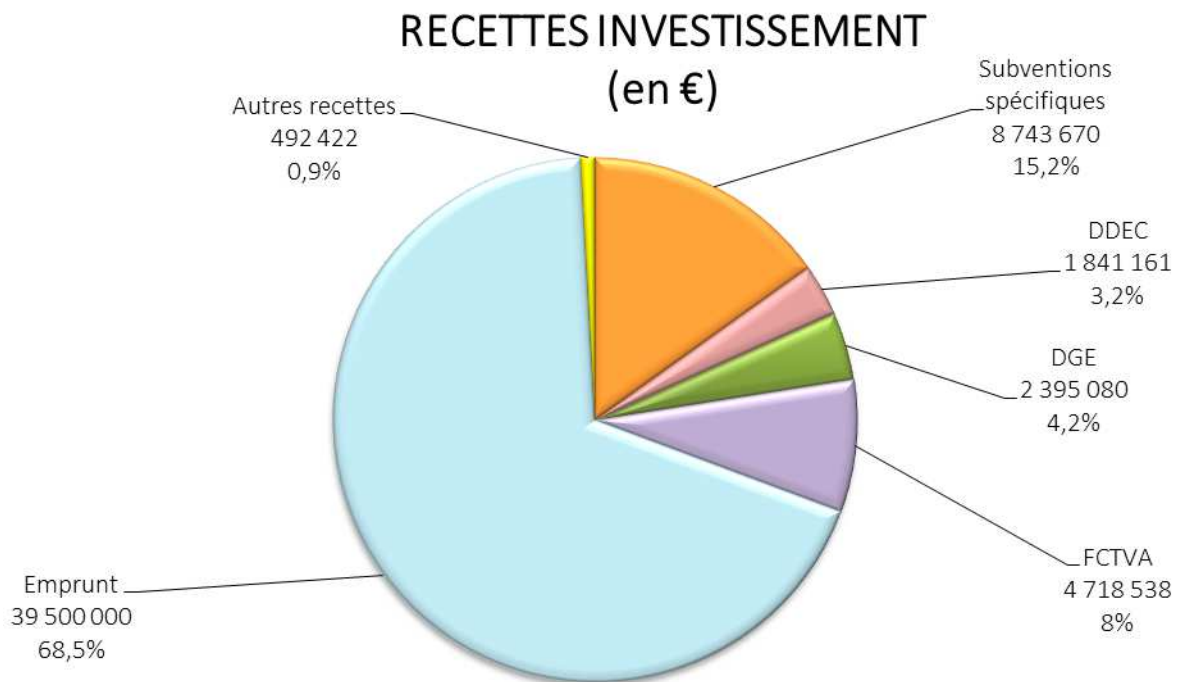
Ces dépenses peuvent être décomposées de la manière suivante :

	2016
Eau et assainissement	59.070,69 €
Energie	1.083.768,37 €
Fournitures / habillement	419.824,00 €
Bibliothèque / Médiathèque	236.696,04 €
Contrats de prestations de services	885.277,83 €
Locations	1.546.978,23 €
Entretien réparation / maintenance	1.811.799,31 €
Assurances	493.965,55 €
Etudes et recherches	205.813,43 €
Documentation	172.573,09 €
Formation	323.046,75 €
Frais d'actes et de contentieux / honoraires	572.260,03 €
Annonces et insertions	279.293,42 €
Foires et expositions	403.623,16 €
Réceptions	197.190,19 €
Publicité / publications	448.756,96 €
Transports	95.139,68 €
Voyages déplacements	615.273,73 €
Affranchissement / telecom	1.369.223,12 €
Services bancaires et assimilés	56.142,95 €
Taxes foncières	147.025,00 €
Bourses	426.201,50 €
Indemnités	1.285.824,02 €
Cotisations retraite et patronales	546.003,29 €
Frais de personnel Groupe d'élus	339.211,77 €
Autres charges financières autres	174.429,50 €
Reversement au titre du fonds de péréquation des DMTO	2.902.735,00 €
Autres	584.221,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>17.681.368,59 €</b>

## 4 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

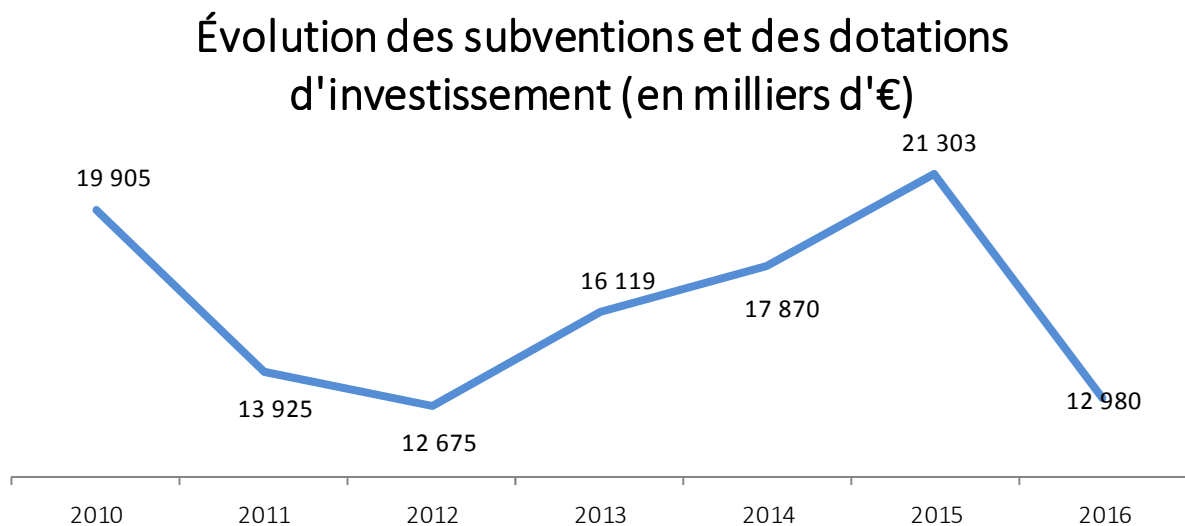
### 4.1 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement pour 2016 hors autofinancement s'établissent à 57.690.871,33 €. Elles se répartissent de la manière suivante :



#### 4.1.1 - Les subventions et dotations

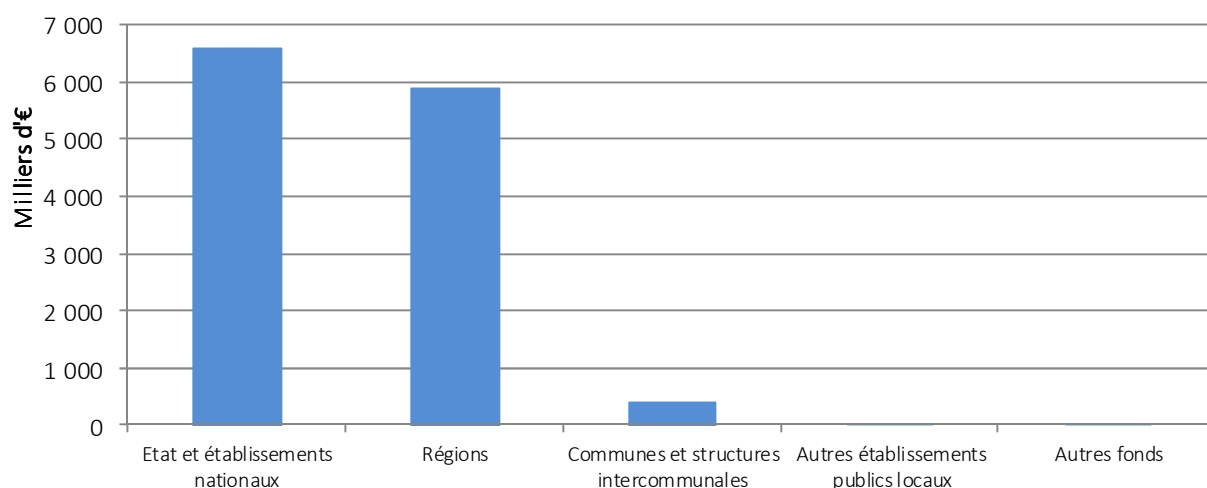
Les subventions et dotations ont représenté une recette de 12.979.911,33 € en forte diminution par rapport aux 3 années précédentes :



Ce sont principalement les subventions perçues au titre de la réalisation de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal qui sont en diminution (-4,4 M€).

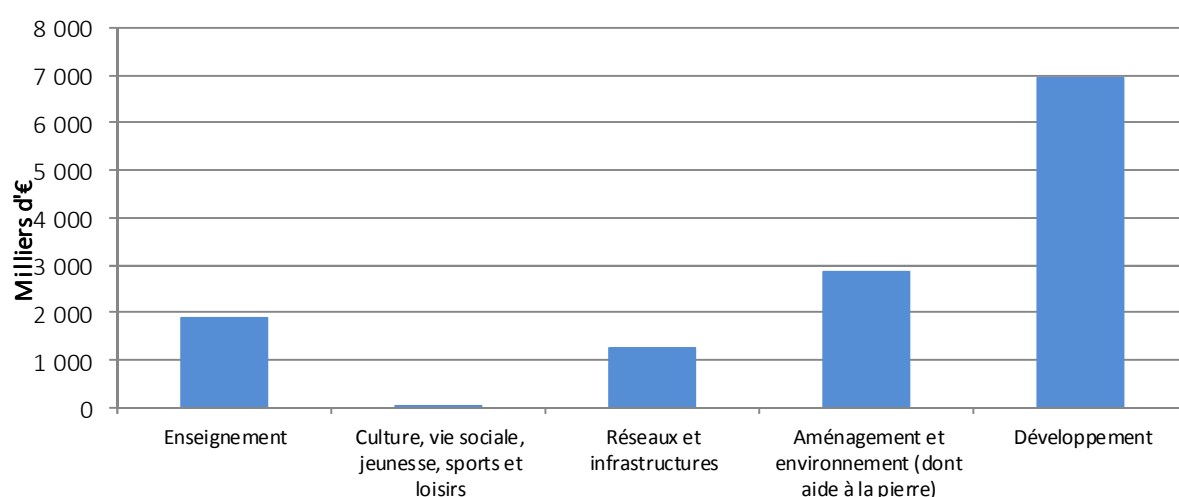
Les principaux financeurs de projets en 2016 ont été l'État et la Région. Les financements ont concerné pour plus de 50% le projet de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal.

### Subventions reçues en 2016 (par tiers)



La fonction « Développement », recouvre le tourisme, l'économie, l'agriculture et la forêt. A ce titre, elle inclut le chantier de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal.

### Subventions d'investissement par fonction



#### **4.1.2 - FCTVA**

Le FCTVA s'établit 4.718.538 €, en nette diminution par rapport à 2015 (6.793.781 €). Ce constat est dû à la diminution du volume des dépenses éligibles.

#### **4.1.3 - L'emprunt**

En 2016, le Département a intégré 39,5 M€ de nouveaux emprunts sous forme d'emprunts classiques selon les conventions de prêts suivantes :

##### **Conventions des emprunts souscrits en 2016**

<b>Banque</b>	<b>Montant</b>	<b>Type emprunt</b>	<b>Durée</b>	<b>Index</b>	<b>Type d'amortissement</b>
Caisse des dépôts	11.300.000 €	Classique	25 ans	Livret A + 1%	Linéaire avec différé d'amortissement de 5 ans
Caisse d'Epargne	8.200.000 €	Classique	20 ans	1,28%	Personnalisé à notre demande
Crédit Lyonnais/Agricole	10.000.000 €	Classique	20 ans	1,26%	Personnalisé à notre demande
Banque Postale	10.000.000 €	Classique	20 ans	1,25%	Personnalisé à notre demande
<b>Total emprunt</b>	<b>39.500.000 €</b>				

## 4.2 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement, hors dette pour 2016, s'établissent à 69,8 M€, elles s'élevaient à 84,2 M€ en 2015.

### 4.2.1 - Évolution des dépenses d'investissement

Sur les 69,8 M€ de dépenses d'investissement hors dette, 44,2 M€ sont relatives à des investissements réalisés par la collectivité, 25,2 M€ sont des subventions et participations d'équipement et 0,4 M€ concernent des opérations financières et pour comptes de tiers.

#### Répartition et évolution des dépenses directes et des subventions d'équipement (en milliers €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses directes	66.535	63.554	66.637	61.450	56.632	56.060	44.246
Subventions et participations d'équipement	32.954	35.016	33.162	32.433	26.872	26.554	25.150
Autres dépenses d'investissement	3.254	1.634	2.386	1.022	2.867	1.623	381
<b>TOTAL investissement hors dette</b>	<b>102.743</b>	<b>100.204</b>	<b>102.185</b>	<b>94.905</b>	<b>86.370</b>	<b>84.237</b>	<b>69.777</b>

Ainsi, sur la période 2010 – 2016, les dépenses directes sont en baisse de 33,5% alors que les subventions et participations diminuent de 23,7%.

La baisse significative des dépenses d'investissement direct s'explique notamment par l'achèvement de la construction de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal.

Pour mémoire, ces travaux sont constitués par :

- la construction d'un bâtiment de 8.635 m<sup>2</sup> affermé 57.000.000 €
- la réalisation de travaux connexes non affermés 6.000.000 €



## ZOOM sur la construction de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal

---

### **Bâtiment :**

L'unique bâtiment du centre international s'inscrit sur un terrain de 1.14 ha au pied de la colline de Lascaux. Sa façade représente 150 m de long sur une profondeur de 70 m. Le bâtiment est en grande partie recouvert par une toiture végétalisée, renforçant ainsi son intégration dans le site. Il a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre du cabinet SNOHETTA (Oslo) associé au cabinet CASSON MAN (Londres) pour la partie scénographique. Le suivi du chantier du bâtiment et du fac-similé a été assuré par le cabinet SRA (Paris). Le bâtiment a ouvert ses portes au public le 15 décembre 2016.

Les travaux de construction du bâtiment répartis en 15 lots sont chiffrés à 36.630.592 € HT *(y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants)*

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 31.806.466 € HT.

### **Fac similé :**

Les dépenses relatives à la réalisation du fac-similé sont chiffrées à 7.174.346 € HT *(y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants)*.

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 6.540.726 € HT.

### **Scénographie :**

Les travaux scénographiques sont répartis en 14 lots dont deux consacrés au compagnon de visite.

Ils représentent un montant de 11.752.666 € HT.

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 8.524.492 € HT

### **Autres dépenses :**

Les dépenses diverses relatives au bâtiment ont été estimées à 2.026.884 € HT

Elles concernent les frais de concours, frais d'indemnisation des non-retenus, les honoraires des bureaux d'études, les assistances à maîtrise d'ouvrage.

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 1.526.806 € HT.

## RECAPITULATIF DEPENSES SUR LE BATIMENT

POSTE DE DEPENSES	MONTANT PREVISIONNEL HT	MONTANT CONSOMME HT	RESTE A REALISER HT
BATIMENT	36.630.592 €	31.806.466 €	4.824.126 €
FAC-SIMILE	7.174.346 €	6.540.726 €	633.620 €
SCENOGRAPHIE	11.752.666 €	8.524.492 €	3.228.174 €
AUTRES DEPENSES	2.026.884 €	1.526.806 €	500.078 €
<b>TOTAL</b>	<b>57.584.488 €</b>	<b>48.398.490 €</b>	<b>9.185.998 €</b>

### Travaux non affermés – Dépenses diverses :

La construction de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal a nécessité des travaux d'interconnexion ainsi que l'aménagement de la Voie du Regourdou. Ces travaux chiffrés à 1.651.997 € TTC sont terminés, les dépenses se sont élevées à 1.632.846 € TTC.

### Travaux non affermés – Fouilles archéologiques :

Les dépenses ont été estimées à 281.327 € TTC. Les marchés sont soldés. Le montant consommé s'est élevé à 276.354 € TTC.

### Travaux non affermés – Parking P1 & P2 – Travaux paysagers :

Les dépenses étaient estimées à 2.223.812 € TTC.

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 1.453.843 € TTC.

Les travaux des 2 parkings se sont en cours d'achèvement. Il reste à régler, les aménagements paysagers, la signalisation horizontale et verticale ainsi que la création du parking bus.

### Travaux non affermés – Voiries d'accès à LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal (aménagement des voies, réseaux secs, signalétique et dépenses diverses) :

Ces dépenses concernent l'aménagement de l'avenue de Lascaux, de la rue du Barry, la signalisation et signalétique, ainsi que l'implantation des réseaux secs et le poste aléas.

Ces travaux étaient estimés à 1.778.996 € TTC.

Le montant consommé au 31 décembre 2016 depuis le début de l'opération s'élève à 684.773 € TTC.

**Travaux non affermés – Fonds de concours de la commune :**

Le Département participe aux travaux d'aménagement des voiries d'accès, des réseaux d'eaux pluviales et réseaux secs dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune de MONTIGNAC.

Sa contribution s'élève à 1.203.697 €.

Le montant versé au 31 décembre 2016 s'est élevé à 556.379 €.

**RECAPITULATIF AUTRES DEPENSES – TRAVAUX NON AFFERMES**

POSTE DE DEPENSES	MONTANT PREVISIONNEL TTC	MONTANT CONSOMME TTC	RESTE A REALISER TTC
INTERCONNEXION - REGOURDOU	1.651.997 €	1.632.846 €	Soldé
FOUILLES	281.327 €	276.354 €	Soldé
PARKING P1 P2 AMENAGEMENTS PAYSAGERS	2.223.812 €	1.453.843 €	769.969 €
VOIRIE D'ACCES	1.778.996 €	684.773 €	1.094.223 €
FONDS DE CONCOURS	1.203.697 €	556.379 €	647.318 €
<b>TOTAL</b>	<b>7.139.829 €</b>	<b>4.604.195 €</b>	<b>2.511.510 €</b>

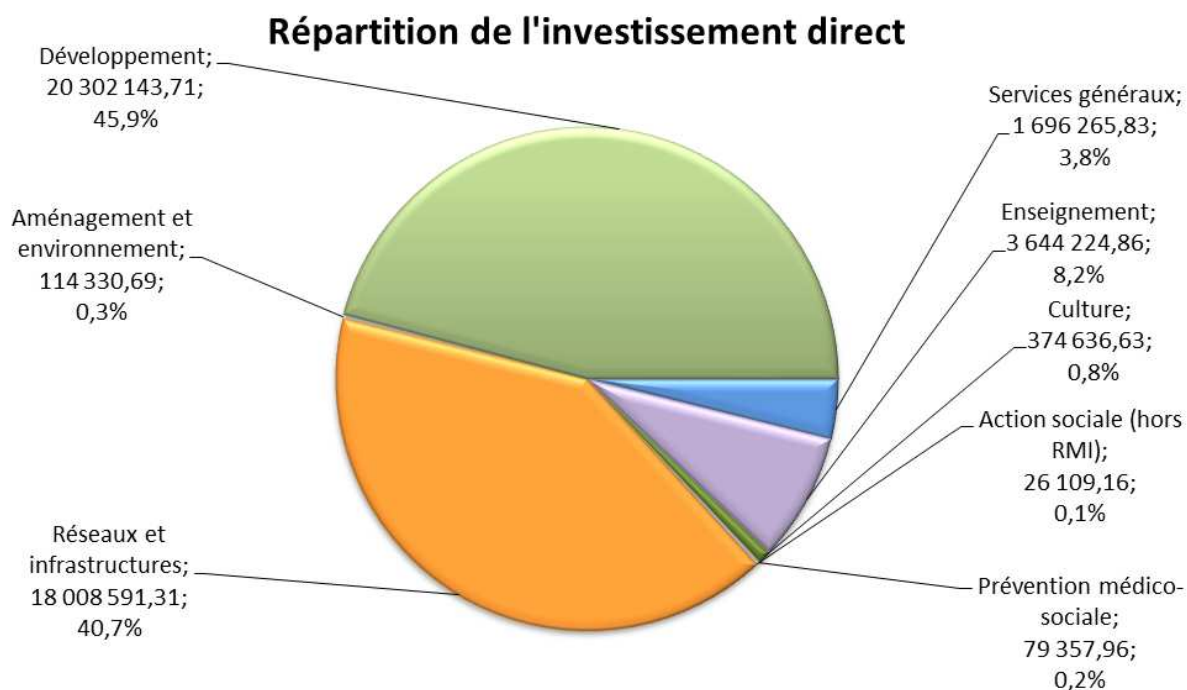
A ces travaux doivent se rajouter les frais liés à la communication et l'inauguration. Ces frais sont de 560.308 €.

A été réalisé au 31 décembre 2016 un montant de 391.069 € TTC.

## 4.2.2 - Répartition par politique publique

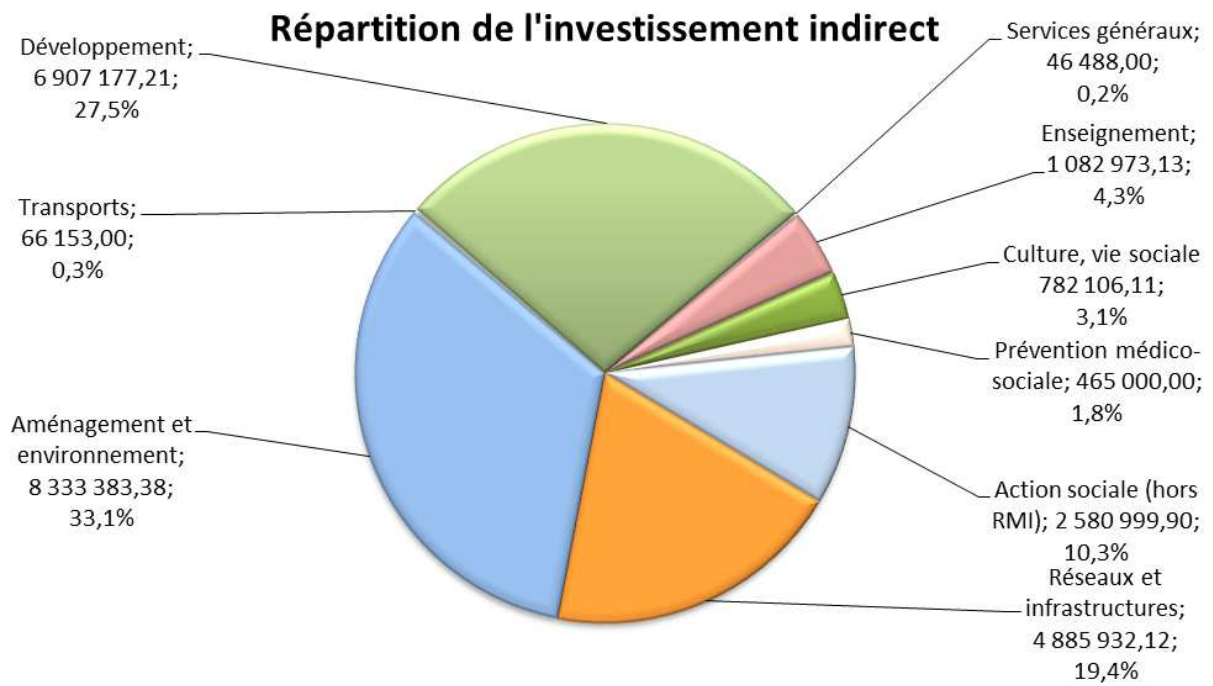
### Investissements directs

Les investissements directs ont mobilisé 44,2 M€.



Le développement (incluant le projet de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal) est le premier poste de dépenses (20,3 M€ soit 45,9%).

## Subventions d'équipement



Les subventions d'équipement ont mobilisé 25,2 M€ en 2016. Le secteur le plus aidé est celui de l'Aménagement et de l'Environnement (8,3 M€) soit 33,1%.

COMPTE RENDU D'EXÉCUTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMPTE RENDU D'EXECUTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (en €)						
Libellé Enveloppe		Mandaté au cours de l'exercice 2016	AP en cours	reports	Crédits à prévoir sur les exercices budgétaires suivants	Ratio de couverture
ACTION SOCIALE	Inv Direct	105.467,12	792.364,86	284.364,86	508.000,00	7,51
	Inv Indirect	3.045.999,90	5.268.222,53	1,43	5.268.221,10	1,73
	<b>Total</b>	<b>3.151.467,02</b>	<b>6.060.587,39</b>	<b>284.366,29</b>	<b>5.776.221,10</b>	1,92
AGRICULTURE	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	1.172.647,12	5.082.781,25	360.136,04	4.722.645,21	4,33
	<b>Total</b>	<b>1.172.647,12</b>	<b>5.082.781,25</b>	<b>360.136,04</b>	<b>4.722.645,21</b>	4,33
AMENAGEMENT RURAL	Inv Direct	322.776,76	863.658,27	370.738,27	492.920,00	2,68
	Inv Indirect	2.944.881,31	10.895.663,41	30.766,00	10.864.897,41	3,70
	<b>Total</b>	<b>3.267.658,07</b>	<b>11.759.321,68</b>	<b>401.504,27</b>	<b>11.357.817,41</b>	3,60
AIDES AUX COMMUNES	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	7.239.331,20	112.277.978,09	141.085,00	112.136.893,09	15,51
	<b>Total</b>	<b>7.239.331,20</b>	<b>112.277.978,09</b>	<b>141.085,00</b>	<b>112.136.893,09</b>	15,51
COLLEGE EDUCATION	Inv Direct	3.747.354,79	24.856.254,81	1.982.733,53	22.873.521,28	6,63
	Inv Indirect	1.058.673,13	2.041.326,87	26,87	2.041.300,00	1,93
	<b>Total</b>	<b>4.806.027,92</b>	<b>26.897.581,68</b>	<b>1.982.760,40</b>	<b>24.914.821,28</b>	5,60
PATRIMOINE CULTUREL	Inv Direct	327.506,70	3.498.871,84	496.904,18	3.001.967,66	10,68
	Inv Indirect	782.106,11	2.194.564,16	173.518,08	2.021.046,08	2,81
	<b>Total</b>	<b>1.109.612,81</b>	<b>5.693.436,00</b>	<b>670.422,26</b>	<b>5.023.013,74</b>	5,13
ECONOMIE EMPLOI	Inv Direct	0,00	825.000,00	250.000,00	575.000,00	0,00
	Inv Indirect	1.527.486,50	6.715.173,96	778.886,41	5.936.287,55	4,40
	<b>Total</b>	<b>1.527.486,50</b>	<b>7.540.173,96</b>	<b>1.028.886,41</b>	<b>6.511.287,55</b>	4,94
ENVIRONNEMENT	Inv Direct	54.525,00	35.000,00	35.000,00	0,00	0,64
	Inv Indirect	641.440,62	1.046.819,84	138.749,00	908.070,84	1,63
	<b>Total</b>	<b>695.965,62</b>	<b>1.081.819,84</b>	<b>173.749,00</b>	<b>908.070,84</b>	1,55
LOGEMENT SOCIAL	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	1.060.152,10	12.953.442,53	3.010.778,15	9.942.664,38	12,22
	<b>Total</b>	<b>1.060.152,10</b>	<b>12.953.442,53</b>	<b>3.010.778,15</b>	<b>9.942.664,38</b>	12,22
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	Inv Direct	1.656.657,34	16.740.380,34	423.481,34	16.316.899,00	10,10
	Inv Indirect	38.000,00	22.751.532,00	3.900.000,00	18.851.532,00	598,72
	<b>Total</b>	<b>1.694.657,34</b>	<b>39.491.912,34</b>	<b>4.323.481,34</b>	<b>35.168.431,00</b>	23,30
ROUTE	Inv Direct	18.005.107,80	31.233.160,22	2732.620,04	28.500.540,18	1,73
	Inv Indirect	2.134.721,81	6.379.854,00	0,00	6.379.854,00	2,99
	<b>Total</b>	<b>20.139.829,61</b>	<b>37.613.014,22</b>	<b>2.732.620,04</b>	<b>34.880.394,18</b>	1,87
TOURISME	Inv Direct	20.303.688,11	10.998.580,34	4.971.551,82	6.027.028,52	0,54
	Inv Indirect	3.438.620,05	1.464.301,11	625.878,71	838.422,40	0,43
	<b>Total</b>	<b>23.742.308,16</b>	<b>12.462.881,45</b>	<b>5.597.430,53</b>	<b>6.865.450,92</b>	0,52
TRANSPORT	Inv Direct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Inv Indirect	66.153,00	17.388,00	17.138,00	250,00	0,26
	<b>Total</b>	<b>66.153,00</b>	<b>17.388,00</b>	<b>17.138,00</b>	<b>250,00</b>	0,26
<b>TOTAL INV DIRECT</b>		<b>44.523.083,62</b>	<b>89.843.270,68</b>	<b>11.547.394,04</b>	<b>78.295.876,64</b>	<b>2,02</b>
<b>TOTAL INV INDIRECT</b>		<b>25.150.212,85</b>	<b>189.089.047,75</b>	<b>9.176.963,69</b>	<b>179.912.084,06</b>	<b>7,52</b>
<b>TOTAL</b>		<b>69.673.296,47</b>	<b>278.932.318,43</b>	<b>20.724.357,73</b>	<b>258.207.960,70</b>	<b>4,00</b>

## Autorisations de programmes au 31.12.2016 non couvertes par crédits de paiement

Concernant les aides aux tiers, elles se décomposent comme suit :

• Communes et intercommunalités	136.392.349,71 €
• Aides à la pierre (financées sur crédits d'Etat)	4.794.415,22 €
• F.D.E.S.S.	4.918.962,53 €
• Périgord Numérique	22.751.532,00 €
• Autres organismes publics (principalement Dordogne Habitat)	7.931.108,18 €
• Tiers privés (entreprises, agriculteurs, hôteliers, particuliers...)	12.300.680,11 €
TOTAL	189.089.047,75 €

\* \*  
\*

Après avoir délibéré sur le Compte administratif 2016, et constaté sa conformité avec le Compte de gestion du Payeur, il revient à l'Assemblée délibérante de prendre sa décision d'affectation du résultat de l'exercice 2016.

Le résultat cumulé de fonctionnement de 48.750.839,70 € est affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ; le surplus financera les dépenses nouvelles du Budget Supplémentaire.

Ainsi il est proposé à l'Assemblée la décision d'affectation suivante :

- affectation de 39.775.634,19 € au besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé),

- affectation de 8.975.205,51 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

\* \*  
\*



S'agissant des budgets annexes pour lesquels des rapports particuliers sont présentés, les résultats 2016 sont repris ci-dessous.

### Les résultats des budgets annexes

#### LE VILLAGE DE L'ENFANCE

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	109.37,34 €	3.725.977,01 €
Recettes	79.232,61 €	3.750.763,73 €
Solde des opérations	-29.904,73 €	24.786,72 €
Reprise résultat 2015	95.188,40 €	1.344,74 €
<b>Résultat 2016</b>	<b>65.283,67 €</b>	<b>26.131,46 €</b>

#### LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHES

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	803.746,16 €	7.595.417,45 €
Recettes	527.024,06 €	7.652.873,00 €
Solde des opérations	-276.722,10 €	57.455,55 €
Reprise résultat 2015	1.634.088,80 €	-79.679,12 €
<b>Résultat 2016</b>	<b>1.357.366,70 €</b>	<b>-22223,57 €</b>
Solde des restes à réaliser	-91.320,22 €	0,00 €
<b>Excédent reporté</b>	<b>1.266.046,48 €</b>	<b>-22.223,57 €</b>

#### CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRÉCOCE

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	6.589,98 €	973.645,33 €
Recettes	5.128,27 €	942.265,09 €
Solde des opérations	-1.461,71 €	-31.380,24 €
Reprise résultat 2015	43.375,30 €	43.219,88 €
<b>Résultat 2016</b>	<b>41.913,59 €</b>	<b>11.839,64 €</b>

## PARC DÉPARTEMENTAL

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	2.212.725,85 €	8.889.439,92 €
Recettes	2.947.470,17 €	9.283.442,30 €
Solde des opérations	734.744,32 €	394.002,38 €
Reprise résultat 2015	754.973,15 €	688.944,90 €
<b>Résultat 2016</b>	<b>1.489.717,47 €</b>	<b>1.082.947,28 €</b>
Solde des restes à réaliser	-1.392.334,02 €	
<b>Excédent reporté</b>	<b>97.383,45 €</b>	<b>1.082.947,28 €</b>

## PARC D'ACTIVITE DE ST LIZIER

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	2.390.795,22 €	2.397.852,22 €
Recettes	2.389.671,93 €	2.510.500,61 €
Solde des opérations	-1.123,29 €	112.648,39 €
Reprise résultat 2015	-2.389.671,93 €	26.688,21 €
<b>Résultat 2016</b>	<b>-2.390.795,22 €</b>	<b>139.336,60 €</b>

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la DORDOGNE

Délibération n° 17-151 du 27 juin 2017

**Budget supplémentaire 2017**

Compte administratif.  
Exercice 2016.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le rapport présenté par M. le Président du Conseil départemental,

**VU** l'avis de la 1ère Commission,

**CONSIDERANT** que M. le Président du Conseil départemental n'a pas participé ni au débat, ni au vote du compte administratif de l'exercice 2016,

**VU** l'absence de M. Jacques AUZOU du Groupe Communiste, Front de Gauche et Apparentés,

**VU** le pouvoir donné à Mme Marie-Claude VARAILLAS par M. Jacques AUZOU,

**VU** les absences de M. Didier BAZINET, de M. Pascal BOURDEAU, de M. Frédéric DELMARÈS, de Mme Cécile LABARTHE, de M. Serge MERILLOU et de Mme Colette VEYSSIÈRE du Groupe Socialiste et Apparentés,

**VU** les pouvoirs donnés à Mme Nicole GERVAISE par M. Didier BAZINET, à Mme Juliette NEVERS par M. Pascal BOURDEAU, à M. Thierry NARDOU par M. Frédéric DELMARÈS, à M. Henri DELAGE par Mme Cécile LABARTHE, à Mme Marie-Lise MARSAT par M. Serge MERILLOU et à Mme Brigitte PISTOLOZZI par Mme Colette VEYSSIÈRE,

**VU** les absences de M. Adib BENFEDDOUL, de M. Thierry BOIDÉ, de Mme Christel DEFOULNY, de Mme Elisabeth MARTY, de Mme Natacha MAYAUD et de M. Laurent MOSSION du Groupe « Le Rassemblement de la Dordogne »,

VU les pouvoirs donnés à M. Thierry CIPIERRE par M. Adib BENFEDDOUL, à M. Pascal PROTANO par M. Thierry BOIDÉ, à Mme Joëlle HUTH par Mme Christel DEFOULNY et à M. Dominique BOUSQUET par Mme Elisabeth MARTY, Mme Natacha MAYAUD et M. Laurent MOSSION n'ont pas de pouvoir de vote,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL, à la majorité des membres votants, présents ou représentés,

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2016 après avoir constaté la conformité des résultats avec le compte de gestion du Payeur départemental,

• **Section d'investissement**

Recettes	119.116.563,78 €
Dépenses	139.319.349,09 €
Résultat déficitaire	-20.202.785,31 €

• **Section de fonctionnement**

Recettes	481.140.999,24 €
Dépenses	435.688.608,81 €
Résultat excédentaire	+45.452.390,43 €

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice ..... +45.452.390,43 €  
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) ..... +3.298.449,27 €  
Résultat de clôture à affecter..... +48.750.839,70 €

**Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice ..... -20.202.785,31 €  
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) ..... -5.581.765,25 €  
Résultat comptable cumulé (D 001) ..... -25.784.550,56 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées ..... +21.329.357,73 €  
Recettes d'investissement restant à réaliser ..... +7.338.274,10 €  
Soldes des restes à réaliser ..... -13.991.083,63 €

Besoin réel de financement +39.775.634,19 €

### Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement..... +39.775.634,19 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002) ..... +8.975.205,51 €

**TOTAL RESULTAT .....+48.750.839,70 €**

### Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté <b>8.975.205,51 €</b>	D 001 : solde d'exécution N-1 <b>25.784.550,56 €</b>	R 001 : solde d'exécution N-1  R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé <b>39.775.634,19 €</b>

**AUTORISE** aux fins de régularisation d'opérations antérieures en application de l'instruction budgétaire M52, Mme le Payeur départemental à procéder à l'opération d'ordre non budgétaire suivante :

Débit sur la nature 1068 excédent capitalisé	24.274,56 €
Crédit sur la nature 21314 bâtiments culturels et sportifs	24.274,56 €
Crédit sur la nature 1068 excédent capitalisé	24.274,56 €
Débit sur la nature 192 plus-value sur cession	24.274,56 €

**Le Groupe Socialiste et Apparentés, 33 membres, vote « POUR »,**

**Le Groupe Communiste, Front de Gauche et Apparentés, 4 membres, vote « POUR »,**

**Le Groupe « Le Rassemblement de la Dordogne », 10 membres, « S'ABSTIENT ».**

**ANNEXE A LA DELIBERATION N° 17-**

Note de synthèse  
Compte administratif.  
Exercice 2016.

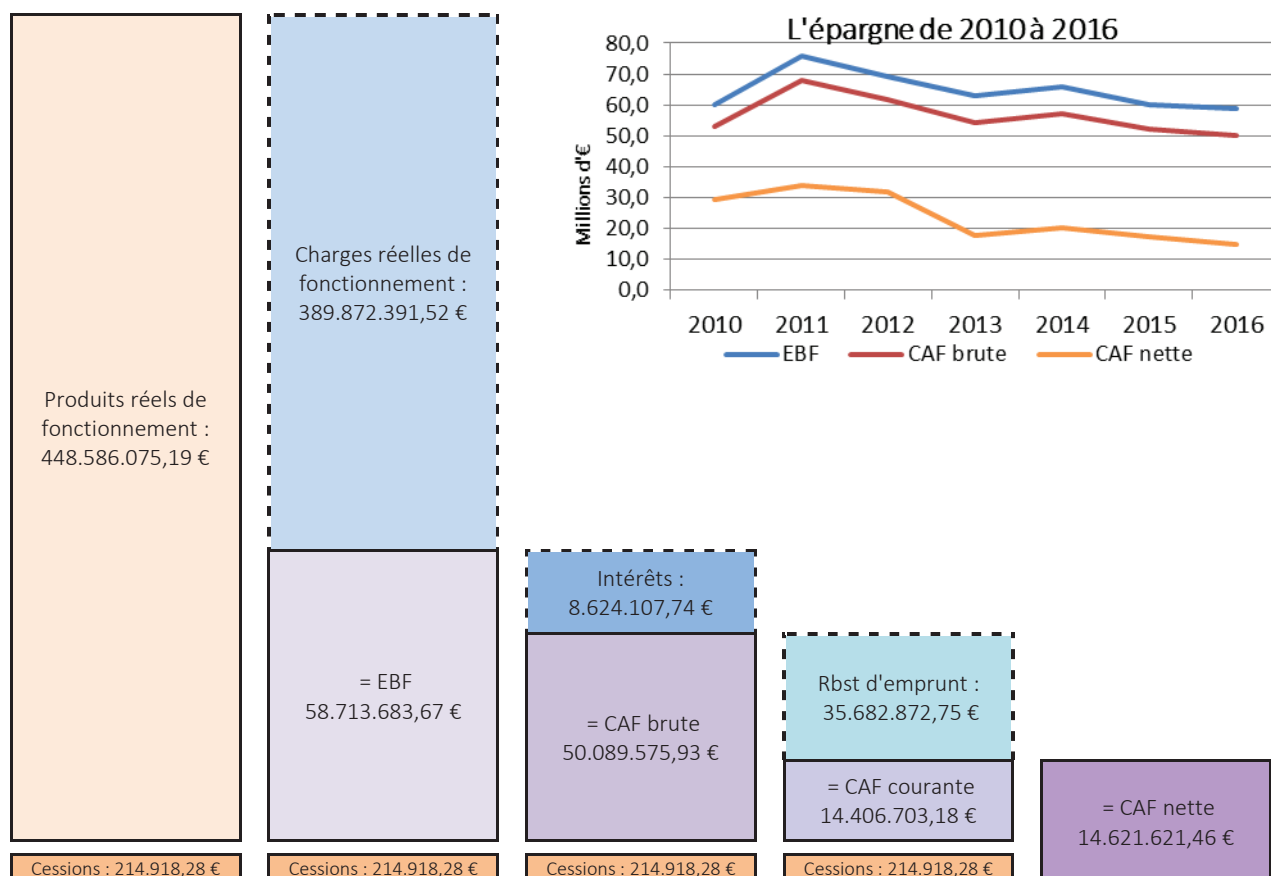
---

L'article 107 de la loi NOTRe dispose qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif 2016 du Département de la Dordogne dégage un excédent disponible de 8.975.205,51 €. Il était de 3.298.449,27 € au titre de 2015.

### Le fonctionnement : un recul de la capacité d'autofinancement conforme aux prévisions

En 2016, pour la deuxième année consécutive, l'épargne brute, qui résume la capacité du département à rembourser sa dette et à investir, connaît une diminution de 3,6% (soit une baisse de 2,6 M€).



Ce résultat s'explique principalement par les effets conjugués de l'augmentation des dépenses sociales (+8,6 M€) et de la baisse des dotations de l'Etat (-5,7 M€).

### Le faible dynamisme des recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 448,8 M€. Elles augmentent légèrement de 0,7% par rapport à l'exercice 2015 soit en valeur de 3,1 M€.

Pour la deuxième année consécutive, le Département enregistre une baisse significative de sa Dotation Globale de Fonctionnement (-5,7 M€) au titre de sa participation au redressement des comptes de l'Etat.

2016 est également marqué par la croissance des droits de mutation (+2,3 M€) et l'augmentation des recettes de taxe foncière (+5,3 M€) du fait de la hausse de 4,5% du taux du foncier bâti (+5,3 M€).

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, à l'exception de l'action sociale :

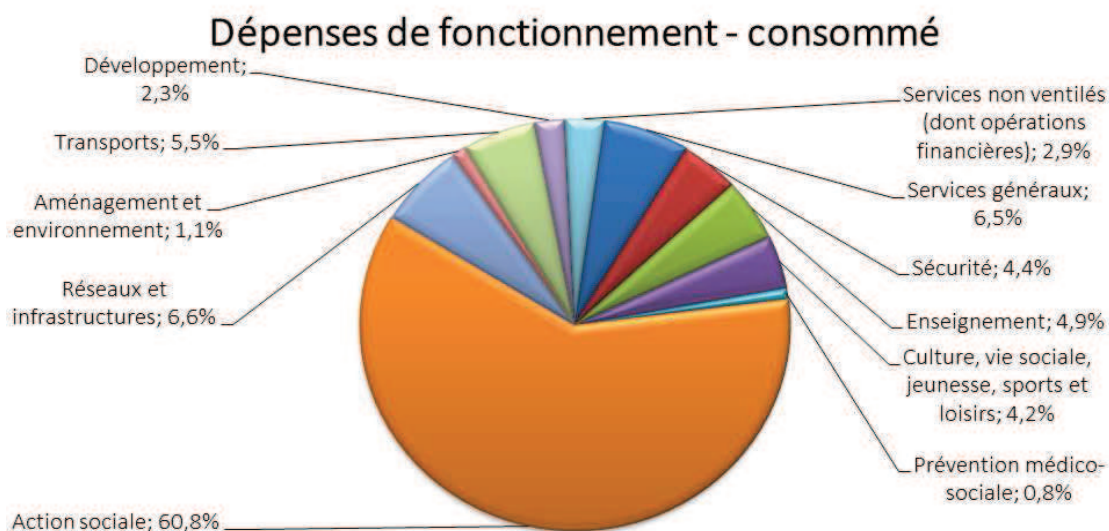
Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 398,5 M€ en 2016. L'exercice est marqué par la poursuite des efforts de gestion qui se traduisent notamment par la baisse inédite des dépenses de personnel hors assistants familiaux (-0,8%). Cette performance est le résultat d'une gestion rigoureuse marquée par :

- une gestion anticipée des mouvements de personnels dans le cadre de la GPEEC,
- des procédures de recrutements sur postes vacants ciblées sur les secteurs prioritaires et par redéploiements,
- une gestion optimale des remplacements,
- l'impact de l'effet NORIA qui contribue à financer le GVT positif.

En revanche, les dépenses d'action sociale, qui constituent le premier poste de dépenses du Conseil départemental (242,2 M€ soit 60,8% des dépenses de la collectivité) sont en forte hausse (+4,2%). Ce résultat s'explique par l'augmentation des versements des allocations RSA (+8,6%) mais aussi le poids grandissant de l'aide sociale à l'enfance (+9,9%).

Au total, le taux d'évolution des dépenses de gestion entre 2015 et 2016 est contenu à 1,7%, ce qui témoigne des efforts de gestion entrepris.

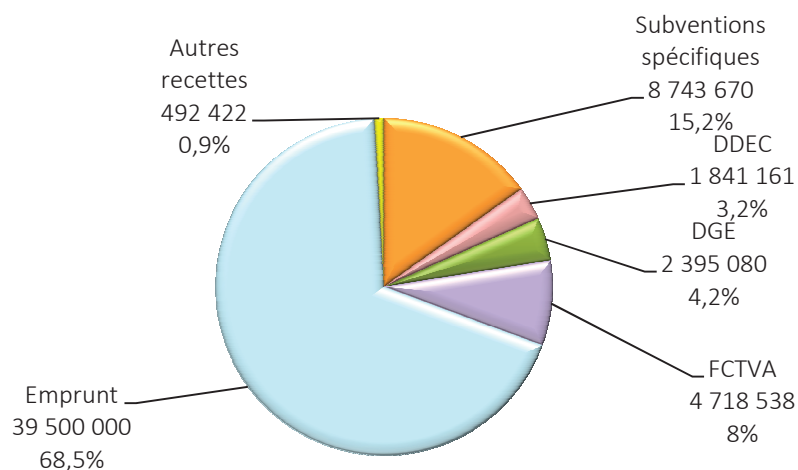
La ventilation des dépenses de fonctionnement par politiques publiques est la suivante :





Les dépenses et recettes d'investissement marquées par l'achèvement du chantier de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal :

Les recettes d'investissement pour 2016 hors autofinancement s'établissent à 57,7 M€. Elles se répartissent de la manière suivante :



Les subventions spécifiques et le FCTVA sont en forte diminution, principalement du fait de l'achèvement du chantier de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal.

Les dépenses d'investissement, hors dette pour 2016, s'établissent à 69,8 M€, elles s'élevaient à 84,2 M€ en 2015 :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses directes	66.535	63.554	66.637	61.450	56.632	56.060	44.246
Subventions et participations d'équipement	32.954	35.016	33.162	32.433	26.872	26.554	25.150
Autres dépenses d'investissement	3.254	1.634	2.386	1.022	2.867	1.623	381
<b>TOTAL investissement hors dette (en milliers €)</b>	<b>102.743</b>	<b>100.204</b>	<b>102.185</b>	<b>94.905</b>	<b>86.370</b>	<b>84.237</b>	<b>69.777</b>

Ainsi, sur la période 2010 – 2016, les dépenses directes sont en baisse de 33,5% alors que les subventions et participations diminuent de 23,7%.

La baisse significative des dépenses d'investissement direct s'explique notamment par l'achèvement de la construction de LASCAUX, Centre International de l'Art Pariétal.

Pour mémoire, ces travaux sont constitués par :

- la construction d'un bâtiment de 8.635 m<sup>2</sup> affermé 57.000.000 €
- la réalisation de travaux connexes non affermé 6.000.000 €

## Le reprofilage de la dette et le maintien d'une capacité de désendettement raisonnable :

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil départemental a réalisé une importante opération de reprofilage de l'encours de dette portant sur 98,6 M€, soit 23% de l'encours de dette avec pour objectifs :

- la sécurisation à long terme d'une partie de l'encours en profitant de l'extrême faiblesse des taux ;
- le lissage du profil d'extinction de la dette qui connaît de fortes variations les années de remboursement des emprunts obligataires (2023, 2024 et 2025 notamment) ;
- la recherche de marges de manœuvre par la diminution des remboursements annuels en capital.

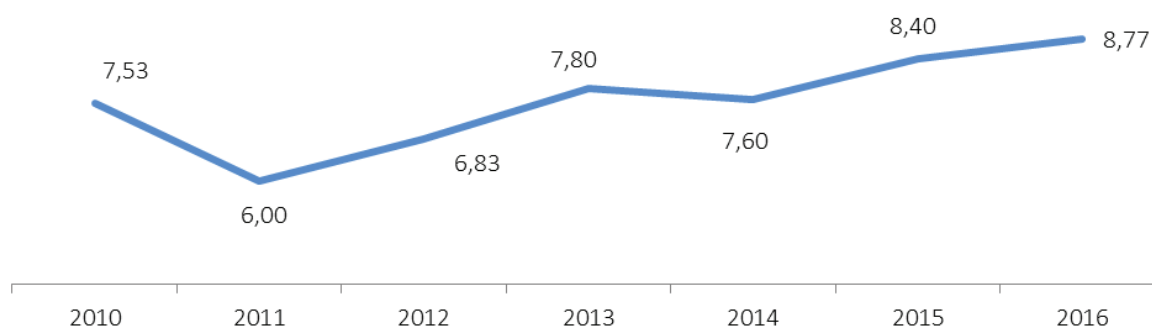
Il s'agit ainsi de mieux concilier performance et soutenabilité tout en ayant un profil de dette plus étalé.

En fin d'exercice 2016, le capital de la dette restant dû est de 439 M€, en hausse de 0,88% par rapport à 2015. Le Conseil départemental a emprunté pour un total de 39,5 M€. L'amortissement a été de 35,7 M€ contre 36,7 M€ en 2015.

Le taux d'intérêt moyen (1,95%) se situe très en-deçà de la moyenne des départements (2,45%) et la dette est saine, dépourvue de prêts structurés risqués.

Le délai de désendettement (Encours de dette / Epargne brute), qui mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut, est de 8,77 ans ; ce qui nous maintient loin de la zone de vigilance qui se situe autour de 12 ans.

### Évolution de la capacité de désendettement (en années d'épargne)



	DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
INVESTISSEMENT	<b>Dépenses réelles hors dette</b>	<b>69.776.837,17</b>	<b>Recettes réelles hors emprunt</b>	<b>18.190.871,33</b>
	Subventions d'équipement versées	25.150.212,85	Subventions et dotations	17.698.449,33
	Etudes (Immobilisations incorporelles)	1.181.265,89	Autres recettes	492.422,00
	Acquisitions (Immobilisations corporelles)	2.109.541,66		
	Travaux (Immobilisations en cours)	40.863.050,64		
	Avances (Immobilisations financières)	116.448,70		
	Opérations pour comptes de tiers	264.515,47		
	Divers	91.801,96		
	<b>Dette - Remboursement d'emprunt</b>	<b>35.682.872,75</b>	<b>Emprunt</b>	<b>39.500.000,00</b>
	Amortissements des emprunts souscrits	35.682.872,75	Emprunt nouveau	39.500.000,00
Remboursements temporaires		Remboursements temporaires		
Refinancement de la dette		Refinancement de la dette		
Divers		Divers		
<b>Sous-total dépenses réelles</b>	<b>105.459.709,92</b>	<b>Sous-total recettes réelles</b>	<b>57.690.871,33</b>	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>33.859.639,17</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>38.711.742,95</b>	
		Amortissements	36.904.786,90	
		Divers ordre	1.806.956,05	
<b>Total dépenses</b>	<b>139.319.349,09</b>	<b>Total recettes hors excédent capitalisé</b>	<b>96.402.614,28</b>	
Résultat de l'exercice antérieur reporté	5.581.765,25	Excédent de fonctionnement capitalisé	22.713.949,50	
Restes à réaliser en dépenses	21.329.357,73	Restes à réaliser en recettes	7.338.274,10	
		Financement de la section d'investissement	39.775.634,19	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>166.230.472,07</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>166.230.472,07</b>	
FONCTIONNEMENT	<b>Dépenses réelles</b>	<b>398.496.499,26</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>448.800.993,47</b>
	Interventions sociales (dont assistants familiaux)	214.892.063,62	Imposition directe	128.242.353,00
	Personnel (hors assistants familiaux)	86.162.585,76	Autres impôts et taxes	162.479.996,93
	Subventions et participations (hors aide sociale)	22.372.027,06	Dotations et participations	147.178.433,87
	Charges financières (hors ligne de trésorerie)	8.399.846,50	Aides sociales (hors dotations)	5.576.110,75
	Fonctionnement du SDIS	17.404.048,00	Divers	5.324.098,92
	Collèges	5.366.780,40		
	Transports scolaires	18.137.666,57		
	Voirie	8.080.112,76		
	Autres charges de fonctionnement	17.681.368,59		
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>37.192.109,55</b>	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>32.340.005,77</b>
	Dotation aux amortissements	36.904.786,90		
	Divers ordre	287.322,65		
	<b>Financement de la section d'investissement</b>	<b>39.775.634,19</b>	<b>Excédent de fonctionnement n - 1 reporté</b>	<b>3.298.449,27</b>
	<b>Excédent de clôture 2016</b>	<b>8.975.205,51</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>484.439.448,51</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>484.439.448,51</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650.669.920,58</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650.669.920,58</b>	